

Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

SOMMAIRE

	Page
<u>Avant-propos</u>	2
<u>Calendrier budgétaire de l'exercice 2026</u>	3
<u>I. Le contexte général d'élaboration du budget 2026</u>	4
1.1. Le contexte macroéconomique	4
1.2. La trajectoire des finances publiques de la France	5
1.3. Le projet de loi de finances 2026	6
1.4. Les caractéristiques démographiques et physiques de la commune	8
<u>II. Le bilan 2025 et les orientations budgétaires pour 2026</u>	8
2.1. Le fonctionnement : une section maîtrisée	9
2.1.1. Les dépenses : retour sur les données 2025	9
2.1.2. Les recettes : retour sur les données 2025	10
2.1.3. La dynamique du fonctionnement	12
2.1.4. Les charges de personnel	13
2.1.5. Le compte financier unique du budget général	17
2.1.6. Zoom sur les budgets annexes	17
2.2. L'investissement : un programme ambitieux	19
2.2.1. Des recettes pour financer les investissements	20
2.2.2. Les niveaux d'investissement	20
2.2.3. Les autorisations de programme et crédits de paiements	21
2.2.4. Les grands projets	21
2.3. L'épargne et la dette	36
2.3.1. Les épargnes de la Ville	36
2.3.2. Les ratios financiers	38
2.3.3. La dette	38
2.3.4. La capacité de désendettement	40
<u>III. Les orientations politiques pour 2026</u>	41

Lexique

Avant-propos

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), prévoit que dans un délai de **deux mois précédent l'examen du budget**, soit présenté en Conseil un **rapport sur les orientations budgétaires**, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Il est **mis à la disposition du public sur le site internet de Mézidon Vallée d'Auge et au siège social de la collectivité, dans les quinze jours suivant la tenue du débat d'orientation budgétaire.**

Le contenu du rapport, précisé par la loi Notre du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République et par le décret D.2312-3 du CGCT, comprend les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, la présentation des engagements pluriannuels, des informations sur la structure et la gestion de la dette ainsi que l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Ces orientations doivent permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau de l'épargne brute, de l'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Le Débat d'Orientation Budgétaire permet à l'Assemblée délibérante :

- d'être informée sur l'évolution financière de la ville durant l'exercice écoulé,
- de prendre la mesure du contexte économique et financier dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire.
- de discuter des grandes orientations budgétaires
- de s'exprimer sur la stratégie financière globale de la collectivité.

Le Débat d'Orientation Budgétaire **donne lieu à un vote, avec une délibération obligatoire**. Elle **permet de prendre acte de la tenue du DOB** et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

L'article 10 de la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 ajoute qu'à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, **chaque collectivité présente ses objectifs concernant** :

- **l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement.
- **l'évolution du besoin de financement annuel calculé** comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Ces éléments prennent en compte le **budget principal**.

Calendrier budgétaire de l'exercice 2026

9 décembre 2025	Organisation du débat d'orientation budgétaire Vote du rapport d'orientation budgétaire
31 décembre 2025	Clôture de l'exercice budgétaire 2025
3 février 2026	Vote du budget primitif 2026 + vote du CFU N-1 + Vote des taux d'imposition
15 avril 2026	Date limite du vote des taux d'imposition 2026
30 juin 2026	Date limite de vote du CFU 2025
31 décembre 2026	Clôture de l'exercice budgétaire 2026

I. Le contexte général d'élaboration du budget 2026

I.1. Le contexte macroéconomique

Le calendrier avancé de notre budget 2026 en raison des prochaines élections municipales, ainsi que de l'instabilité gouvernementale persistante ne permettront pas de pouvoir disposer d'un projet de loi de finances voté pour 2026. Dans un contexte national plus incertain à la suite du rejet du vote de confiance au gouvernement, les projections retiennent par convention une politique budgétaire inchangée par rapport aux hypothèses de juin émises par la Banque de France. Celle-ci permettait d'atteindre un déficit de 5,4% du PIB en 2025 et un ajustement structurel primaire de 0,6% du PIB en 2026 et de 0,4% en 2027. Une moindre consolidation budgétaire n'entrainerait cependant pas pour autant un surcroît de croissance, car l'incertitude fiscale prolongée se traduirait par des comportements plus attentistes des ménages et des entreprises.

Afin d'apporter une contribution aux débats économiques nationaux et européens, [la Banque de France](#) diffuse périodiquement des projections macroéconomiques relatives à la France, effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, et portant sur l'année en cours et les deux suivantes.

Ces projections intermédiaires intègrent l'accord commercial passé entre les États-Unis et l'Union européenne le 27 juillet dernier. Le droit de douane moyen sur les exportations françaises à destination des États-Unis resterait proche de l'hypothèse retenue dans la projection de juin (12 %, contre 2 % avant les hausses) : dans le cas de la France, les exemptions dont bénéficient certains secteurs (en particulier l'aéronautique) compensent en effet les hausses additionnelles pour les autres biens.

Selon les projections actualisées de [l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques \(OCDE\)](#), les perspectives économiques mondiales se dégradent, sous l'effet de l'ampleur des obstacles aux échanges, du durcissement des conditions financières, de la fragilisation de la confiance et de l'incertitude accrue liée à l'action publique. D'après les projections, ces facteurs sont susceptibles d'entrainer des répercussions négatives sur la croissance, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

D'après les projections figurant dans cette édition, la croissance mondiale devrait ralentir, refluant de 3.3 % en 2024 à 2.9 % en 2025 comme en 2026. Ce ralentissement devrait être concentré surtout aux États-Unis, au Canada, au Mexique et en Chine, tandis que les autres économies devraient connaître des ajustements à la baisse plus limités.

Aux États-Unis, la croissance du PIB devrait régresser de 2.8 % en 2024 à 1.6 % en 2025 et à 1.5 % en 2026. Dans la zone euro, la croissance devrait légèrement s'affermir, passant de 0.8 % en 2024 à 1.0 % en 2025 et à 1.2 % en 2026. En Chine, elle devrait se modérer de 5.0 % en 2024 à 4.7 % en 2025 puis à 4.3 % en 2026.

Des tensions inflationnistes sont réapparues dans certaines économies. La hausse des coûts des échanges, dans les pays qui augmentent leurs droits de douane, devrait faire encore monter l'inflation, même si l'effet de cette hausse sera en partie compensé par le tassement des prix des matières premières. Dans les économies du Groupe des Vingt (G20) considérées dans leur ensemble, l'inflation globale annuelle devrait refluer de 6.2 % à 3.6 % en 2025 et à 3.2 % en 2026.

« L'économie mondiale a basculé d'une période de croissance résiliente et d'inflation en repli vers une trajectoire plus incertaine », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE. « La dernière édition de nos Perspectives économiques montre que l'incertitude actuelle liée à l'action publique pèse sur les échanges et les investissements, fragilise la confiance des consommateurs et des entreprises et détériore les perspectives de croissance. Les gouvernements doivent coopérer les uns avec les autres par le dialogue pour résoudre de manière positive et constructive les problèmes éventuels tenant au système commercial mondial – en maintenant l'ouverture des marchés et en préservant les bienfaits économiques qu'ont les échanges mondiaux fondés sur des règles pour la concurrence, l'innovation, la productivité, l'efficience et, in fine, la croissance ».

Les Perspectives mettent en évidence une série de risques, à commencer par la crainte qu'une fragmentation accrue des échanges, résultant notamment de nouvelles hausses des droits de douane et de l'application de mesures de rétorsion, n'intensifie le ralentissement de la croissance et ne provoque d'importantes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement internationales. L'inflation pourrait être plus persistante que prévu, en particulier dans les économies confrontées à un alourdissement sensible des coûts des

échanges ou caractérisées par des tensions sur le marché du travail, ce qui entraînerait un resserrement monétaire et une dégradation des perspectives de croissance.

La hausse du service de la dette pourrait accroître les tensions budgétaires dans les pays du monde entier, tandis que le durcissement des conditions financières sera source de risques supplémentaires pour les pays à faible revenu. Les marchés d'actions se sont redressés après une récente période de marasme, mais restent volatils.

À l'inverse, une annulation des nouveaux obstacles aux échanges améliorerait les perspectives de croissance à l'échelle internationale et réduirait l'inflation. Un règlement pacifique de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et des conflits en cours au Moyen-Orient pourrait également améliorer la confiance et les incitations à investir.

Les banques centrales devraient rester vigilantes compte tenu du climat d'incertitude accru et du risque que les augmentations initiales des coûts des échanges n'accentuent, de manière plus générale, les tensions sur les salaires et les prix. Sous réserve que les anticipations d'inflation restent bien ancrées et que les tensions commerciales ne s'intensifient pas davantage, il faudrait continuer de réduire les taux directeurs dans les économies où l'inflation devrait se modérer et où la croissance de la demande globale est atone.

Confrontés à de multiples tensions sur les dépenses, les pouvoirs publics doivent assurer la viabilité de la dette à long terme et préserver leur capacité à réagir aux chocs futurs. Il sera important de redoubler d'efforts pour maîtriser et réaffecter les dépenses et optimiser les recettes, en les inscrivant sur des trajectoires d'ajustement à moyen terme crédibles et adaptées aux spécificités de chaque pays, afin que la charge de la dette reste gérable et que soit conservée la marge budgétaire nécessaire pour faire face aux problèmes posés par les dépenses à plus long terme.

L'ampleur des pressions exercées sur les échanges, l'incertitude géopolitique et la modestie des perspectives de croissance accentuent la nécessité d'engager des réformes structurelles ambitieuses permettant de rehausser le niveau de vie et de renforcer la compétitivité économique. Il faudrait mettre résolument l'accent sur les mesures destinées à relancer l'investissement des entreprises, l'innovation et la productivité.

« L'investissement s'est inscrit en repli depuis la crise financière mondiale et cela a freiné la croissance », a déclaré le Chef économiste de l'OCDE. « L'amplification des investissements dans l'économie numérique et fondée sur la connaissance va dans le bon sens, mais l'investissement public continue de stagner et l'investissement en logements ne parvient pas à répondre à la demande. La mise en œuvre de programmes de réformes audacieux visant à stimuler l'investissement peut être un moteur de renforcement de l'économie mondiale au 21e siècle ».

Dans l'ensemble de la zone euro, la croissance est restée atone et la bonne performance du premier trimestre (+0,6 %) s'explique par la croissance exceptionnelle de l'Irlande à 7,5 %. La consommation des ménages de la zone euro a été peu dynamique et les exportations ont nettement ralenti au deuxième trimestre, reculant notamment en Allemagne et en Italie. L'Allemagne est engluée dans une stagnation depuis la Covid. Les espoirs de reprise de l'économie après deux trimestres de croissance positive ont été douchés par une baisse du PIB de 0,3 % au deuxième trimestre 2025. Si le PIB italien affiche un niveau supérieur de 5,8 % par rapport à 2019, la dynamique de croissance semble s'essouffler depuis plusieurs trimestres et l'activité s'est également légèrement contractée au deuxième trimestre. Ainsi, parmi les plus grands pays de la zone, l'Espagne reste une des économies les plus dynamiques de la zone euro, affichant de nouveau une croissance dynamique aux premier et deuxième trimestres (+0,6 % puis +0,8 %). Comparativement aux États-Unis, le PIB de la zone euro peine donc toujours à décoller. Par rapport à 2019, il a augmenté de 6,1 %, mais de 4,6 % si on exclut l'Irlande, contre une hausse de 14,7 % outre-Atlantique. Cette situation n'est cependant pas propre aux seuls pays de la zone euro. En Europe, le Royaume-Uni ou la Suède sont dans une situation assez proche avec un PIB qui dépasse le niveau pré-Covid de 5,5 et 6 % respectivement.

I.2. La trajectoire des finances publiques de la France

Selon la **Banque de France**, sur l'ensemble de l'année 2025, la croissance s'établirait à 0,7 %. Elle augmenterait ensuite modérément pour atteindre 0,9 % en 2026 et 1,1 % en 2027, tirée par un raffermissement de la consommation des ménages et une reprise de l'investissement privé, tandis que la contribution du

commerce extérieur serait quasi nulle sur ces deux années. Par rapport à nos projections de juin, la croissance est donc révisée légèrement à la hausse en 2025, et à la baisse en 2026 et 2027. La révision à la hausse en 2025 s'explique par un acquis de croissance plus élevé à mi-année, et par la meilleure tenue attendue de l'activité au troisième trimestre selon notre dernière enquête de conjoncture (+ 0,3 %). Les ajustements de la croissance en 2026 et 2027 sont dus au contexte national plus incertain et à des hypothèses sur l'environnement international plus défavorables, du fait notamment d'un taux de change de l'euro et d'un prix du pétrole plus élevés, ainsi que d'une moindre demande externe.

Après 2,3 % en moyenne annuelle en 2024, l'inflation totale se maintiendrait au-dessous de 2 % sur tout l'horizon de projection et resterait une des plus faibles de la zone euro. Comme prévu en juin, elle baisserait fortement à 1,0 % en 2025, en raison du recul des prix énergétiques et de la modération des prix des services, puis atteindrait respectivement 1,3 % et 1,8 % en 2026 et en 2027. L'inflation hors énergie et alimentation poursuivrait sa décrue pour atteindre 1,7 % en 2025 (après 2,3 % en 2024), puis 1,6 % en 2026 et en 2027. La progression des salaires étant supérieure à celle des prix, la hausse du pouvoir d'achat de la masse salariale d'environ 1 % par an soutiendrait progressivement la reprise de la consommation des ménages. Le taux de chômage resterait proche de son niveau actuel de 7,5 %.

Dans un contexte national cependant plus incertain à la suite du rejet du vote de confiance, les projections retiennent par convention une politique budgétaire inchangée par rapport à nos hypothèses de juin, qui permettaient d'atteindre un déficit de 5,4 % du PIB en 2025 et un ajustement structurel primaire de 0,6 % du PIB en 2026 et de 0,4 % en 2027. Une moindre consolidation budgétaire n'entraînerait cependant pas pour autant un surcroît de croissance, car l'incertitude fiscale prolongée se traduirait par des comportements plus attentistes des ménages et des entreprises.

La situation politique en France a amené l'agence de notation Standard & Poor's à dégrader la note souveraine de la France de AA- à A+ le 17 octobre 2025. Selon l'agence, l'abaissement de la note traduit « l'érosion de la prévisibilité des politiques publiques ». Dans son rapport, l'agence estime que « la France traverse sa plus grave instabilité politique depuis la fondation de la Cinquième République », explique Euronews. Les motions de censure répétées, la suspension de la réforme des retraites et la difficulté à faire adopter le budget 2026 ont pesé dans l'évaluation. Ces éléments, selon S&P, compliquent la mise en œuvre des mesures nécessaires pour contenir la dette et réduire les déficits.

L'agence anticipe désormais un endettement public atteignant 121 % du PIB en 2028, contre 112 % fin 2024. Elle maintient néanmoins une perspective « stable », ce qui signifie qu'aucune nouvelle révision n'est envisagée à court terme. Cette stabilité relative traduit la confiance dans la capacité du Trésor français à honorer ses obligations, mais elle souligne aussi que la dynamique de dette reste préoccupante. Dans son communiqué, S&P précise : « Nous nous attendons à ce que l'incertitude politique affecte l'économie française en freinant l'investissement et la consommation privée », relaie Reuters. Avec cette dégradation, la France rejoint désormais l'Espagne et le Portugal dans la même catégorie A+.

Peu après la publication de la décision, le ministre de l'Économie a rappelé la stratégie budgétaire en cours : « Le gouvernement confirme sa détermination à tenir l'objectif de déficit de 5,4 % du PIB pour 2025 ». L'exécutif vise ensuite un déficit de 4,7 % en 2026, avant un retour à 3 % en 2029.

Cette trajectoire repose sur une hypothèse de croissance annuelle moyenne proche de 1,3 %, et sur la maîtrise des dépenses publiques. Les économistes jugent toutefois que l'atteinte de ces cibles suppose des mesures structurelles supplémentaires. La dette française continue d'augmenter en valeur absolue, portée par la hausse de la charge d'intérêts. Selon S&P, si les taux de financement se maintiennent à leur niveau actuel, le service de la dette pourrait dépasser 55 milliards d'euros dès 2027, contre 42 milliards en 2023.

I.3. Le projet de loi de finances 2026

Présenté en Conseil des ministres le mardi 14 octobre 2025, le **projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026** concilient le **triple objectif** de :

- Financer les priorités stratégiques de la France,
- Préserver le modèle social
- Restaurer des marges de manœuvres budgétaires.

Le projet de budget 2026 ambitionne de **redresser les comptes publics** par :

- Des **hausses de recettes fiscales**, en particulier par un effort supplémentaire des contribuables les plus aisés à hauteur de 6,5 milliards d'euros (Md€) et par la suppression de 23 niches fiscales pour un gain d'environ 5 Md€ (la France en compte actuellement 474 pour un coût total de 85,1 Md€) ;
- Une **baisse des dépenses de l'État**, hors Défense nationale, qui représente deux tiers de l'effort budgétaire total. La mise en place de la mission "État efficace" doit contribuer au respect de cet objectif.

Le gouvernement pour sa part table en 2026 sur des prévisions de croissance de 1% (après 0,7% en 2025) et d'inflation de 1,3% (contre 1,1% cette année). Il projette de ramener le déficit public à 4,7% du PIB en 2026 (après 5,4% en 2025 et 5,8% en 2024). Pour 2029, l'exécutif maintient son engagement de porter le déficit sous les 3%. Le retour à un déficit public soutenable conditionne la sortie de la France de la procédure pour déficit excessif engagée par l'Union européenne en juillet 2024. En 2026, la part de la dette publique atteindrait quasiment 118% du PIB (+2 points par rapport à 2025). Cette prévision reste néanmoins soumise aux aléas internationaux et nationaux.

Maîtrise des dépenses de l'État

Le projet de loi prévoit de ralentir la hausse des dépenses publiques, pour diminuer leur part dans le PIB. En 2026, les dépenses de l'État s'élèveront à près de 501 Md€, soit +10,5 Md€ par rapport à 2025 (au sein du périmètre de dépenses de l'État).

Les moyens consacrés aux "priorités de la Nation" seront augmentés. Le ministère de la défense bénéficiera d'un effort de 6,7 Md€, soit plus que l'évolution prévue par la dernière loi de programmation militaire 2024-2030. Cet effort permettra de poursuivre la modernisation des armées et le financement des investissements jugés nécessaires dans le contexte international. Le budget de "Défense" atteindra 57,1 Md€. 830 postes supplémentaires sont programmés.

Les autres ministères régaliens bénéficieront aussi d'un budget en hausse (+0,6 Md€ pour l'Intérieur et +0,2 Md€ pour la Justice) et d'effectifs supplémentaires (+1 600 postes chacun), notamment pour lutter contre la criminalité organisée et le narcotrafic, dans le prolongement de la loi du 13 juin 2025 visant à sortir la France du piège du narcotrafic.

Les budgets de l'Éducation nationale et la recherche croîtront, pour leur part, de 0,4 Md€, en particulier pour financer la réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants et la création d'environ 8 820 postes ainsi que pour poursuivre les mesures déjà engagées dans le cadre de la loi de programmation de la recherche 2021-2030.

De même, les crédits relevant du ministère de la transition écologique progresseront afin de poursuivre la décarbonation de l'économie.

Le gouvernement annonce, dans son exposé des motifs, que la dépense sera maîtrisée sur les autres crédits ministériels, notamment par une rationalisation des interventions de l'État avec la suppression des doublons. Une réduction de 3 000 emplois est prévue (caisses de sécurité sociale comprises et hors réforme de la formation initiale des professeurs).

Participation des collectivités à l'effort de redressement

Les collectivités locales seront associées aux efforts de maîtrise du déficit public. En parallèle, le poids des normes réglementaires, techniques, ou budgétaires sera réduit afin de redonner le pouvoir d'agir aux élus.

Les collectivités les plus exposées financièrement à la conjoncture et au vieillissement démographique seront accompagnées, avec en particulier la mobilisation du fonds de sauvegarde pour un montant trois fois supérieur par rapport à 2024 à destination des départements les plus fragiles. L'accompagnement des collectivités faisant face à des événements climatiques d'ampleur sera également augmenté et simplifié.

Dans un avis du 9 octobre 2025, le Haut Conseil des finances publie souligne que "la très forte incertitude politique actuelle et ses conséquences budgétaires et financières sont porteuses de risques importants sur la trajectoire de réduction du déficit public à laquelle notre pays s'est engagé". Le Haut Conseil considère que le scénario économique qui lui a été soumis est réaliste pour 2025. En revanche pour 2026, ce

scénario repose sur des hypothèses optimistes, "associant une consolidation budgétaire importante à une accélération de l'activité permise par une reprise de la demande privée".

La situation des finances publiques et le contexte décrits précédemment ne peuvent qu'influencer directement les orientations budgétaires de la ville de Mézidon Vallée d'Auge.

La ville de Mézidon Vallée d'Auge s'appuiera donc sur les principes qui doivent toujours prévaloir à l'élaboration des budgets à savoir :

Prudence – Anticipation – Réactivité

Ce nouvel environnement et la situation financière qu'il imposera, obligent les collectivités locales à adopter une stratégie financière visant à maîtriser strictement l'évolution des dépenses locales à long terme.

1.4. Les caractéristiques démographiques et physiques de la commune

14431	MEZIDON VALLEE D'AUGE	2021	2022	2023	2024	2025*
Superficie en ha		10 318	10 318	10 318	10 318	10 318
Population INSEE		9 720	9 699	9 734	9 689	9 780
Total population DGF		9 989	9 942	10 018	9 975	10 067
Longueur de voirie en m		114 947	114 947	114 947	114 947	114 947
Nombre de logements sociaux		952	901	899	890	890
Total logements TH		4 154	4 218	4 237	4 226	4 396
Nombre d'APL		1 877	1 564	1 363	1 316	1 202
Revenu imposable par habitant		11 639,09	11 915,34	12 284,47	12 769,75	13 466,09
Revenu moyen de la strate		15 691,90	15 872,36	16 772,55	17 784,01	18 518,76

* 2025 - Fiche Individuelle DGF du 17/09/2025

II. Le bilan 2025 et les orientations budgétaires pour 2026

Avec des dépenses qui augmentent mécaniquement et des ressources qui se stabilisent du fait du contexte économique et politique, la préparation du budget primitif 2026 exige de la prudence.

Il est également nécessaire de rappeler le postulat suivant pour la bonne compréhension des chiffres présentés sur l'exercice 2025 : à la date du débat d'orientation budgétaire, le Compte Financier Unique (CFU) ne sera pas arrêté. Par conséquent, les données utilisées dans ce rapport ne correspondront pas exactement aux données du CFU définitif qui sera voté par le conseil municipal en 2026.

Les données provisoires de l'exercice 2025 sont donc utilisées à titre indicatif pour la bonne compréhension de la situation de la collectivité et pour l'aide à la décision.

II.1. Le fonctionnement : une section maîtrisée

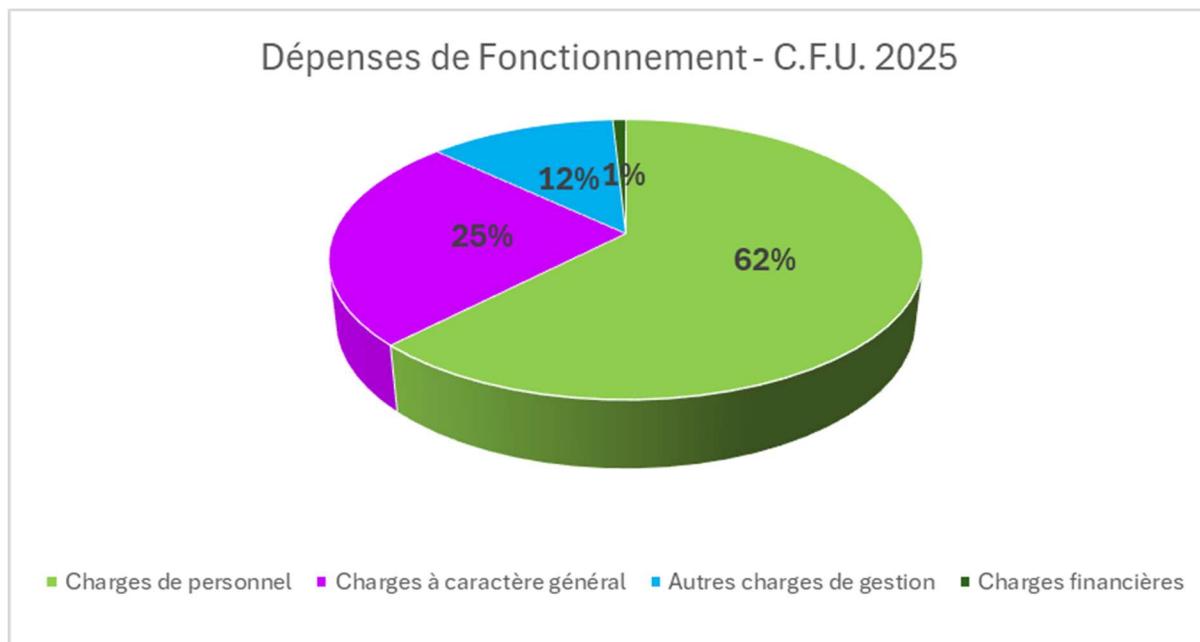
Après 8 années d'existence de la commune nouvelle le budget laisse apparaître une gestion maîtrisée et de bons ratios, notamment en comparaison de collectivités de strate équivalente.

<u>1 092 € / hab.</u> en 2024 pour une commune de 5 000 à 10 000 habitants. 18 % de moins	Le ratio des dépenses réelles de fonctionnement ramené à la population est de 893 € / habitant	<u>1 239 € / hab.</u> en 2024 pour une commune de de 10 000 à 20 000 habitants. 28% de moins
---	--	--

II.1.1. Les dépenses : retour sur les données 2025

	2024	2025(*provisoire)	2025/2024
Charges de personnel	5 623 687 €	5 942 749 €	5,7%
Charges à caractère général	2 119 943 €	2 349 356 €	10.8%
Autres Charges de gestion	987 873 €	1 162 188 €	17.6%
Intérêts de la dette	88 578 €	81 595 €	-7,9%
Autres dépenses	55 299 €	64 082 €	15,9%
Dépenses réelles de fonctionnement	8 875 379 €	9 599 970 €	8.2%

Avec une inflation en décroissance et qui semble stabilisée en 2025, des prix de l'énergie qui ont baissés par rapport à 2024, les dépenses réelles de fonctionnement bien qu'en hausse de + 8.2% (dont des travaux en régie pour 132.4 k€ au chapitre « 011 » soit + 4,6 % et avance au Budget Annexe du Lotissement de la Vette de 122.0 k€, au chapitre « 65 » soit + 4.7%) par rapport à 2024 sont malgré tout maîtrisées. Elles incluent :

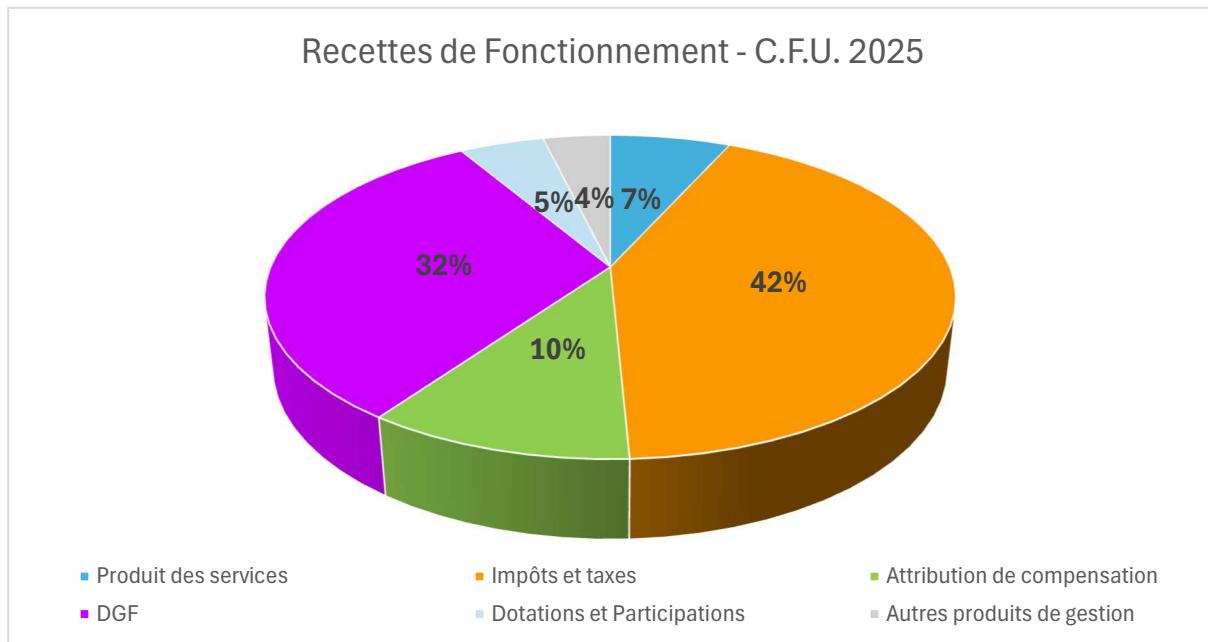


La nécessaire maîtrise des dépenses nouvelles sera confortée par un effort de gestion supplémentaire et la rationalisation des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Cette ambition budgétaire décidée par les élus doit **impérativement être partagée** par l'ensemble des collaborateurs dont les actes de gestions sont déterminants pour la réussite de cet objectif.

II.1.2. Les recettes : retour sur les données 2025

	2024	2025 (* provisoire)	2025/2024
73 + 731 - Impôts et taxes <i>dont 731 – Fiscalité locale</i> <i>dont attribution de compensation</i>	5 047 532 € 3 617 025 € 1 297 873 €	5 235 930 € 3 667 682 € 1 297 873 €	+ 3,7 % + 1.4 % -
74 - Dotations et participations <i>dont DGF</i>	3 986 618 € 3 211 449 €	4 484 213 € 3 900 887 €	+12,5 % + 21.5 %
70 - Produits services, domaine, ventes	803 428 €	826 885 €	+ 2,9 %
75 + 013 + 76 - Autres recettes	478 405 €	462 810 €	- 3.3 %
Recettes réelles de fonctionnement	10 315 983 €	11 009 839 €	+ 6.7 %



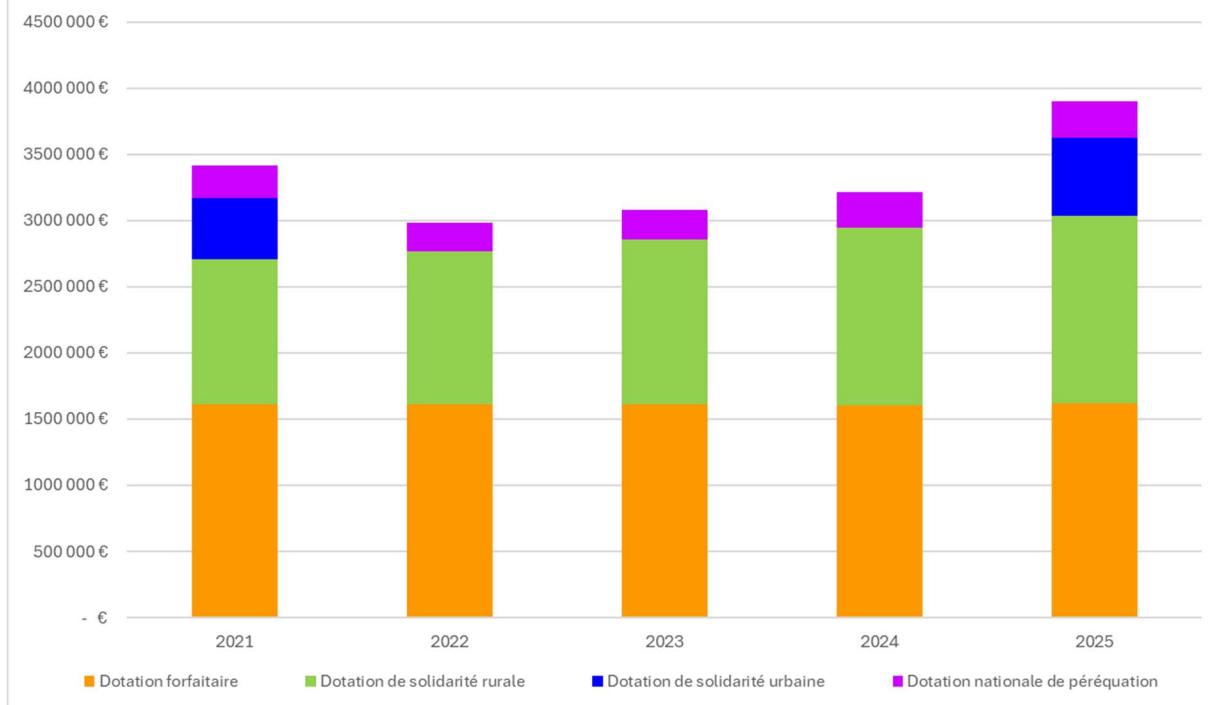
En 2025, la revalorisation des bases de 1.7% envisagée par l'Etat a permis une augmentation du produit fiscal. De plus, le développement du centre de loisirs engendre une augmentation des produits de services et des participations.

Les impôts et taxes (42 %) représentent une recette importante pour la Ville ; ce qui la rend moins dépendante des décisions de l'Etat.

II.1.2.1 Zoom sur les dotations**EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT**

		2021	2022	2023	2024	2025
741	DOTATIONS SUBVENTIONS	3 416 227 €	2 986 970 €	3 083 408 €	3 211 449 €	3 900 887 €
74111	Dotation forfaitaire	1 608 334 €	1 607 657 €	1 611 139 €	1 606 982 €	1 615 884 €
741121	Dotation de solidarité rurale	1 098 053 €	1 156 730 €	1 242 287 €	1 339 151 €	1 419 175 €
741123	Dotation de solidarité urbaine	467 051 €	- €	- €	- €	591 594 €
741127	Dotation nationale de péréquation	242 789 €	222 583 €	229 982 €	265 316 €	274 234 €

En l'absence de projet de loi de finances pour le moment, la prudence nous invite à travailler à enveloppe constante, toute chose égale par ailleurs, pour 2026.

EVOLUTION DE LA DGF TOTALE**II.1.2.2. Zoom sur les ressources fiscales**

L'évolution des recettes fiscales dépend essentiellement de la fiscalité directe (TH, TFB, TFNB). La progression des bases fiscales est liée aux taux de revalorisation forfaitaire votés en loi de finances et au volume de bases nouvelles arrivées sur la Ville.

Le taux de revalorisation est maintenant calé sur les prévisions d'inflation du gouvernement. Celui-ci a été revalorisé de 3,9% en 2024 et de 1,7% en 2025. Nous attendons le projet de loi de finances définitif pour 2026. Pour le moment, celui-ci serait envisageait à + 1,0%.

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution du produit fiscal, des taux et des bases d'imposition de la Ville de 2019 à 2026.

Taux d'imposition communaux :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
TAUX TH	11,75%	11,75%	11,75%	11,75%	11,75%	11,88%	11,88%	11,88%
TAUX FB	20,11%	20,11%	42,21%	50,02%	50,02%	50,57%	50,57%	50,57%
TAUX FNB	27,31%	27,31%	27,31%	32,36%	32,36%	32,72%	32,72%	32,72%

Taux lissés pour la commune nouvelle (et non pour chaque commune déléguée) sur une période de 12 années – 2017/2029

Revalorisation nationale des bases fiscales programmée dans la loi de finances :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 *
Taux de revalorisation	+ 2,20%	+ 1,20%	+0,20%	+ 3,40%	+ 7,10%	+ 3,90%	+ 1,70%	+1,00%

* Provisoire

Bases communales :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
BASES TH	6 680 112	6 837 590	733 810	748 780	1 085 896	1 047 890	875 400	883 750
Taux TH	11,75%	11,75%	11,75%	11,75%	11,75%	11,88%	11,88%	11,88%
BASES FB	5 765 075	5 905 045	5 651 273	5 756 676	6 241 766	6 509 635	6 634 000	6 740 104
Taux FB	20,11%	20,11%	42,21%	50,02%	50,02%	50,57%	50,57%	50,57%
BASES FNB	897 333	910 109	912 508	941 205	1 008 006	1 046 250	1 060 000	1 082 952
Taux FNB	27,31%	27,31%	27,31%	32,36%	32,36%	32,72%	32,72%	32,72%
ENSEMBLE	13 342 520	13 652 744	7 297 591	7 446 661	8 335 668	8 603 775	8 569 400	8 706 806
% / N-1	4,0%	2,3%	-46,5%	2,0%	11,9%	3,2%	-0,4%	1,6%

- Sources Etat N°1259 – bases estimatives 2025 et prévision 2026 calculée sur la base d'1%

Produits fiscaux :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
PRODUIT TH	784 913	803 417	86 223	87 982	135 780	123 659	103 998	104 990
PRODUIT FB	1 159 357	1 187 505	2 385 402	2 879 489	2 668 319	2 819 393	3 354 814	3 408 470
PRODUIT FNB	245 062	248 551	249 206	304 574	326 196	342 297	346 832	354 342
FNGIR	26 598	26 598	26 598	26 598	26 598	26 598	26 598	26 598
ALLOC COMPENSATRICES	163 391	171 117	187 643	136 374	144 393	148 137	168 169	170 000
COEFFICIENT CORRECTEUR	0	0	-416 940	-416 451	-452 315	-469 738	-480 863	-530 000
TOTAL	2 379 320	2 437 187	2 518 132	3 018 566	2 848 971	2 990 346	3 519 547	3 534 400

- Sources Etat N°1259 – produits estimatifs 2025 et prévision 2026 calculée sur la base d'1%

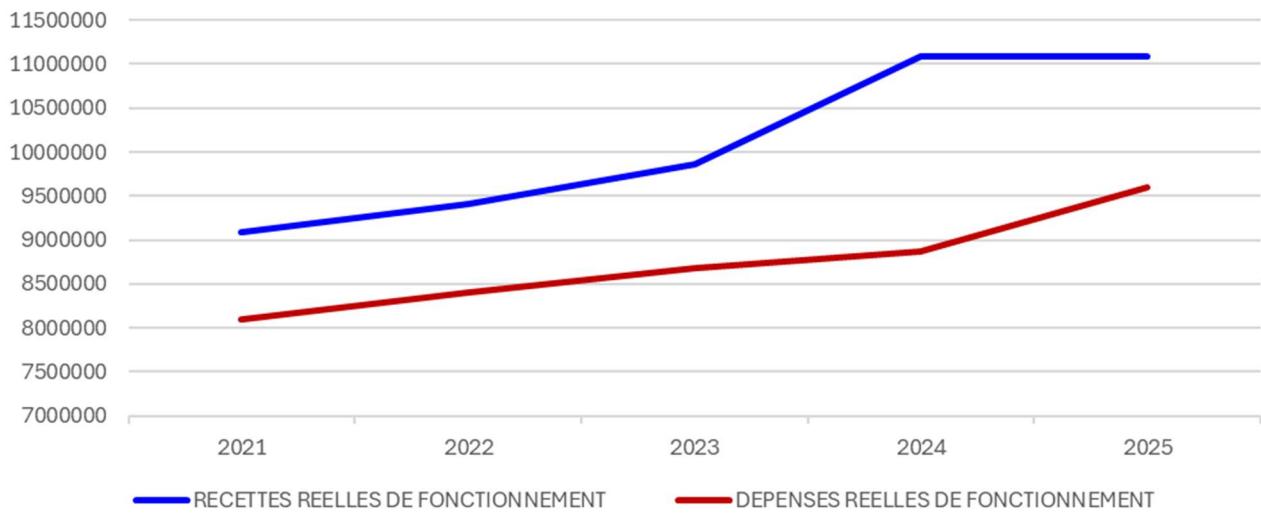
II.1.3 La dynamique du fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement comparées aux recettes réelles de fonctionnement, permettent de suivre un indicateur appelé « effet ciseau ». Celui-ci permet d'alerter sur la dégradation de l'épargne et sur les arbitrages à effectuer pour maintenir un écart significatif entre les dépenses et recettes (l'excédent de fonctionnement) afin de conserver une épargne brute suffisante.

La dynamique de fonctionnement et l'effet ciseau	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 *
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 517 364 €	9 069 403 €	9 088 755 €	9 409 938 €	9 860 604 €	11 081 599 €	11 086 492 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 338 918 €	8 741 098 €	8 100 379 €	8 406 868 €	8 684 869 €	8 875 379 €	9 599 970 €
EPARGNE BRUTE	1 178 446 €	328 305 €	988 376 €	1 003 070 €	1 175 735 €	2 206 219 €	1 486 522 €

* Provisoire

La dynamique du Fonctionnement



L'effet ciseau a reculé en 2023 et 2024 et se trouve maîtrisé en 2025 face à la rigueur financière mise en place par la Ville. Les efforts de gestion doivent être poursuivis.

II.1.4. Les charges de personnel

Au 1er septembre 2025, la commune compte **155 agents en positions d'activité** (136 ETP) :

- **103 fonctionnaires titulaires** (94 équivalents temps plein)
- **45 contractuels** (35 équivalents temps plein)
- 7 stagiaires (6 équivalents temps plein) + 3 **apprentis**

	MVA	
	2024	2025 (<i>provisoire</i>)
Dépenses de fonctionnement		
012 - Charges de personnel	5 623 687 €	5 942 749 €

	MVA	
	2024	2025 (<i>provisoire</i>)
Recettes de fonctionnement		
013 - Atténuations de charges	217 975 €	172 649 €

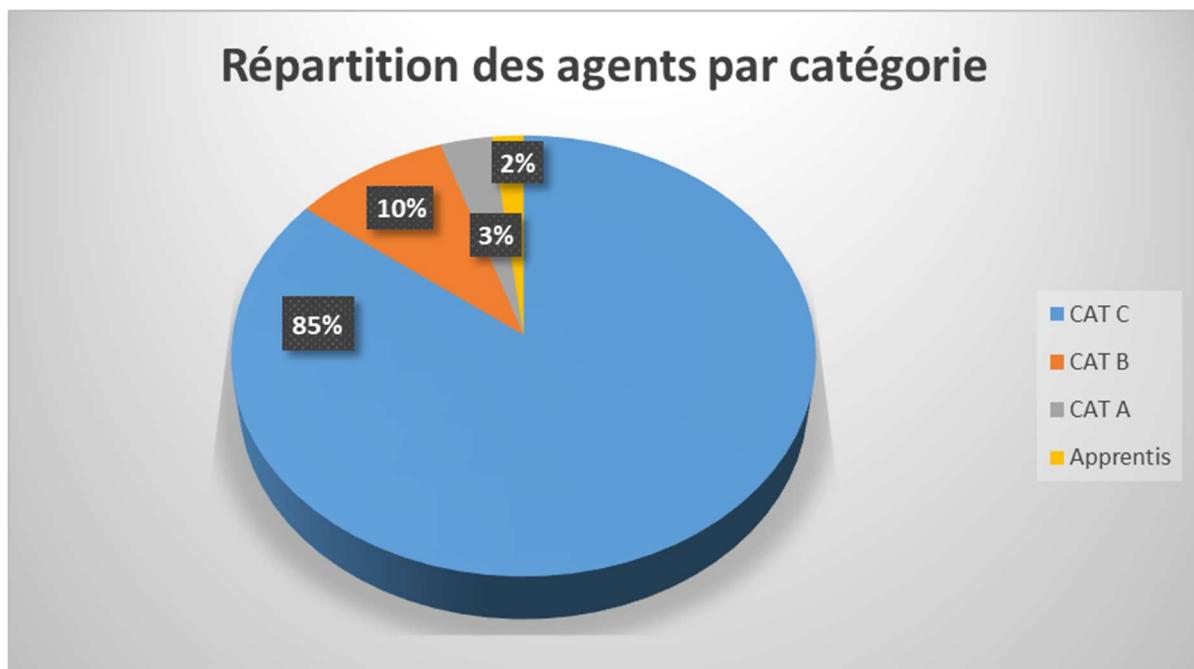
	MVA	
	2024	2025 (<i>provisoire</i>)
Dépenses nettes de fonctionnement		
Charges de personnel Nettes	5 405 712 €	5 770 100 €

Les dépenses nettes prévisionnelles de personnel pour 2025 sont estimées à **5 770 100 €**.

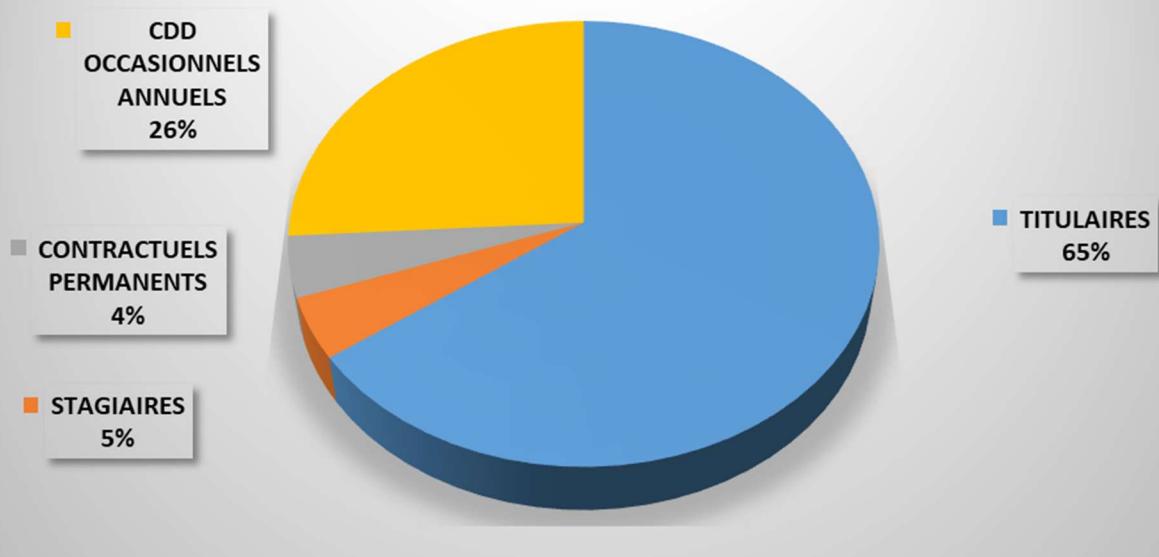
Les principaux éléments constitutifs de l'évolution de la masse salariale en 2025 ont été :

- Mise en place de la participation employeur obligatoire pour le risque prévoyance.
- Le décret de janvier 2024 avait acté des changements de taux de 8,88% à 9,88% pour le régime spécial de la CNRACL ;
- L'URSSAF maladie, maternité, invalidité, décès a été de 9,70 % en 2025 s'agissant de sa part patronale. Le retour au taux de cotisation URSSAF initial (9,88 %) après la baisse à 8,88% en 2024, viendrait amplifier l'impact budgétaire ;
- Nouveau régime indemnitaire pour la filière police municipale ;
- Pas de reconduction de la GIPA.

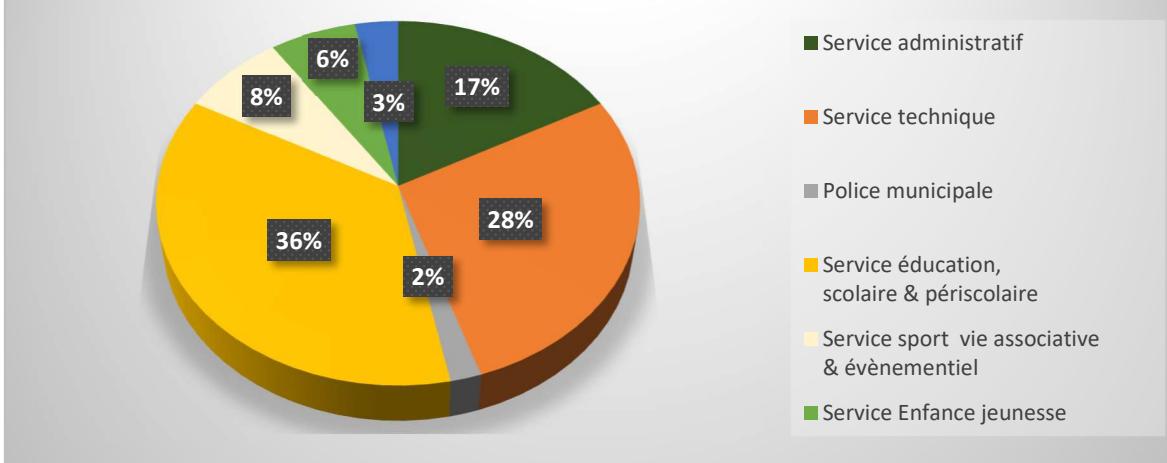
	Répartition des agents en activité par service et catégorie					
	NOMBRE D'AGENTS	CAT C	CAT B	CAT A	CAE et apprenti	AGE MOYEN
Service administratif	27	16	6	5		48
Service technique	44	40	3		1	44
Police municipale	3	2	1			50
Service éducation, scolaire & périscolaire	57	52	3		2	46
Service sport vie associative & événementiel	12	11	1			49
Service Enfance jeunesse	10	9	1			36
Service Action sociale & logement	5	5				45
TOTAL	158	135	15	5	3	45

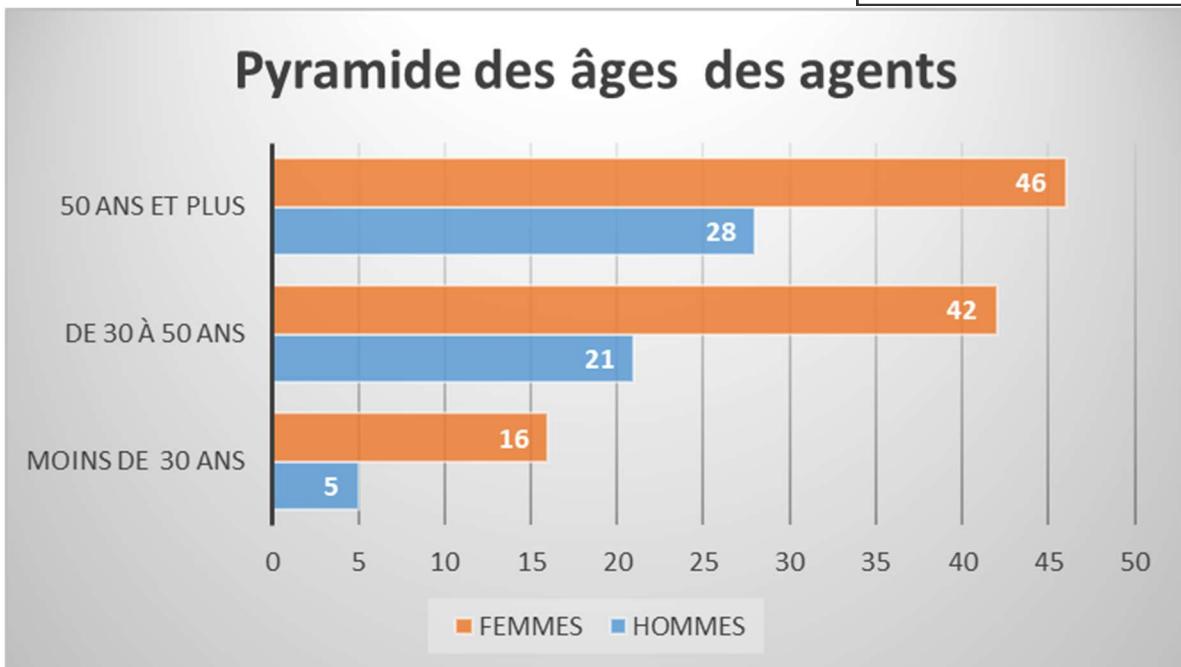


Répartition des agents par statut



Répartition des agents par service





En 2023, la Fonction Publique Territoriale est le versant le plus âgé avec une moyenne d'âge de 46 ans. En 2023, la Fonction Publique Territoriale compte 61% de femmes. Actualiser les données sur 2025

Les perspectives d'évolution de la masse salariale en 2026 :

- CNRACL : vers une hausse de 4 points par an jusqu'en 2028 ? Aujourd'hui, ce taux de cotisation est de 34,65 %, et pourrait ainsi atteindre 46,65 % à l'horizon 2028. Cette mesure pourrait entraîner une croissance des dépenses de personnel comprise entre + 1,5 % et + 1,75 % pour l'exercice 2026 ;
- Augmentation de la participation employeur à la prévoyance de 7 à 20 € ;
- Le relèvement du SMIC au 1er janvier 2026 passerait de 11,88€ à 12,03€.

Les perceptives d'évolution listées ci-dessus sont non exhaustives compte tenu du contexte financier national.

II.1.5. Le compte financier unique du budget général

BUDGET GENERAL COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL (* <i>Provisoire</i>)
<i>RECETTES</i>	11 212 990,58 €	7 461 581,45 €	18 674 572,03 €
<i>DEPENSES</i>	-10 118 172,39 €	-8 479 975,74 €	-18 598 148,13 €
Résultat exercice	1 094 818,19 €	-1 018 394,29 €	76 423,90 €
<i>Report antérieur</i>	4 521 305,24 €	2 223 191,26 €	6 744 496,50 €
Résultat cumulé	5 616 123,43 €	1 204 796,97 €	6 820 920,40 €

II.1.6 Zoom sur les budgets annexes

✓ Lotissement « La Viette » Le Mesnil Mauger

Ce budget annexe ne fait l'objet d'aucune subvention annuelle du budget général. La dernière parcelle est vendue et les travaux de voirie seront réalisés fin 2025. La clôture du budget annexe est prévue en 2026.

CFU 2025 - PREVISIONNEL

BA LOTISSEMENT	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
RECETTES	572 155 €	352 422 €	924 577 €
DEPENSES	-311 082 €	-541 555 €	-852 637 €
Résultat exercice	261 072 €	-189 132 €	71 940 €
Report antérieur	-148 695 €	100 000 €	-48 695 €
Résultat provisoire	112 377 €	-89 132 €	23 245 €

✓ **Hôtel Saint-Pierre Mézidon-Canon**

Ce budget annexe faisait l'objet d'une subvention annuelle du budget général de 10 000 euros jusqu'en 2023. Concernant la dette : 396 111 euros de capital restant dû au 31/12/2025 pour une fin prévue en 2040.

Une gratuité de loyer a été accordée, sur le premier mois d'activité, lors de la reprise de la gérance à l'été 2025, ce qui explique la baisse des recettes sur l'exercice.

CFU 2025 - PREVISIONNEL

BA HOTEL ST PIERRE	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
RECETTES	63 804 €	46 924 €	110 728 €
DEPENSES	-71 326 €	-43 804 €	-115 130 €
Résultat exercice	-7 522 €	3 121 €	-4 402 €
Report antérieur	19 204 €	11 278 €	30 482 €
Résultat provisoire	11 682 €	14 398 €	26 080 €

✓ **Brasserie Saint-Julien-Le-Faucon**

Les travaux de réhabilitation sont terminés. Une avance remboursable de 100 000 euros avait été réalisée en 2023 par le budget principal. Aucun emprunt n'a été contracté.

CFU 2025 - PREVISIONNEL

BA BRASSERIE	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
RECETTES	23 548 €	15 339 €	38 886 €
DEPENSES	-22 086 €	-10 767 €	-32 852 €
Résultat exercice	1 462 €	4 572 €	6 034 €
Report antérieur	7 984 €	8 352 €	16 336 €
Résultat provisoire	9 446 €	12 924 €	22 370 €

✓ **Commerce 92 avenue Jean Jaurès**

Les travaux de réhabilitation ont été terminés en fin d'année 2024. La Boucherie Charcuterie a commencé son activité en septembre 2024. L'ensemble des subventions sont perçues. Le solde de l'emprunt intracting a été perçu en 2025 sur le budget annexe pour 72.050 € et la première échéance sera payée en 2026.

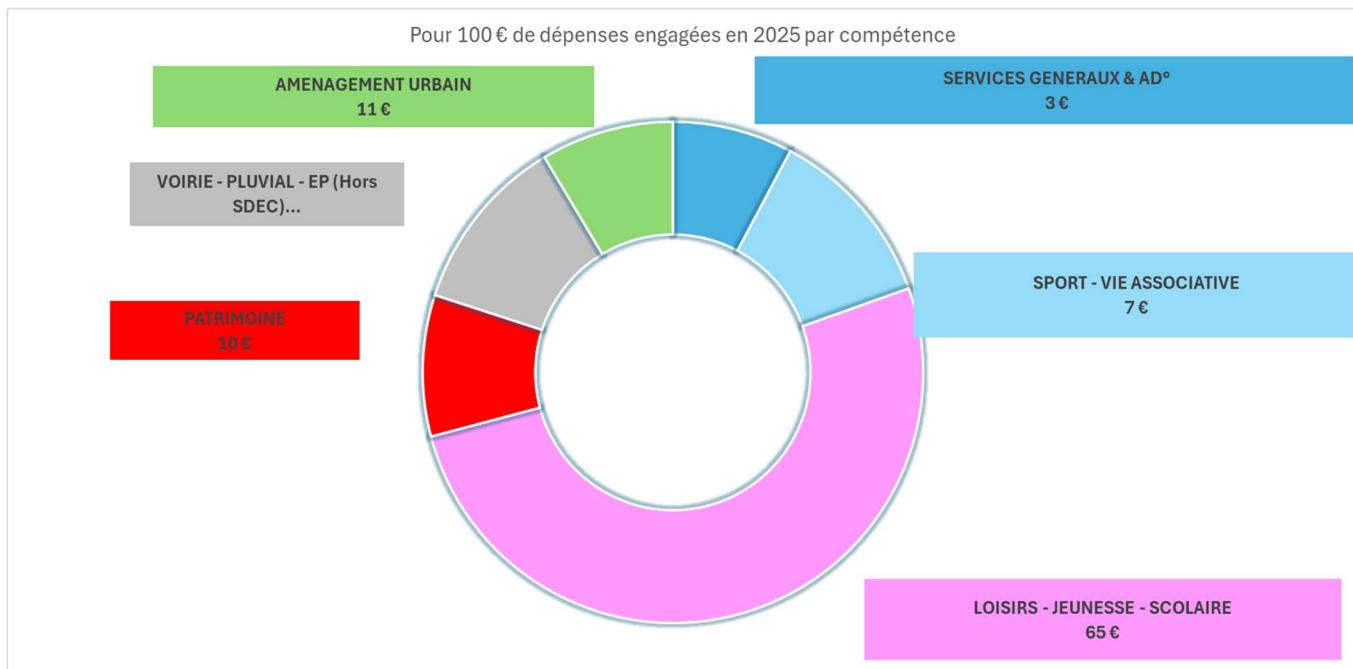
CFU 2025 - PREVISIONNEL

BA COMMERCE	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
RECETTES	46 920 €	200 455 €	247 375 €
DEPENSES	-3 722 €	-7 056 €	-10 778 €
Résultat exercice	43 198 €	193 399 €	236 597 €
Report antérieur	-17 978 €	-836 519 €	-854 497 €
Résultat provisoire	25 220 €	-643 120 €	-617 899 €

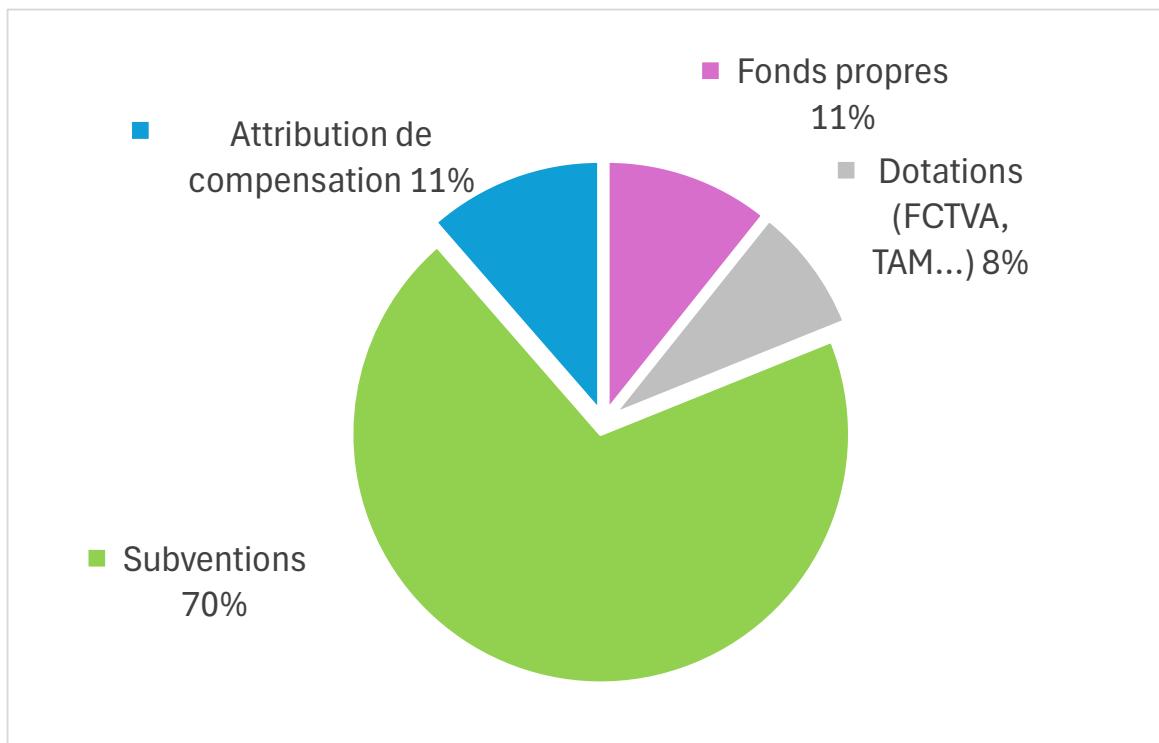
II.2. L'investissement : un programme ambitieux

L'INVESTISSEMENT	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 *
Dépenses d'équipement	534 866 €	782 103 €	2 001 199 €	1 646 478 €	2 453 132 €	1 347 598 €	2 389 344 €
Travaux en cours	1 037 126 €	697 622 €	408 327 €	333 104 €	128 695 €	857 581 €	4 032 647 €
Emprunts et dettes	302 712 €	197 151 €	199 592 €	280 345 €	337 096 €	250 682 €	348 045 €
TOTAL	1 874 704 €	1 676 876 €	2 609 118 €	2 259 927 €	2 918 924 €	2 455 860 €	6 770 036 €

* provisoire



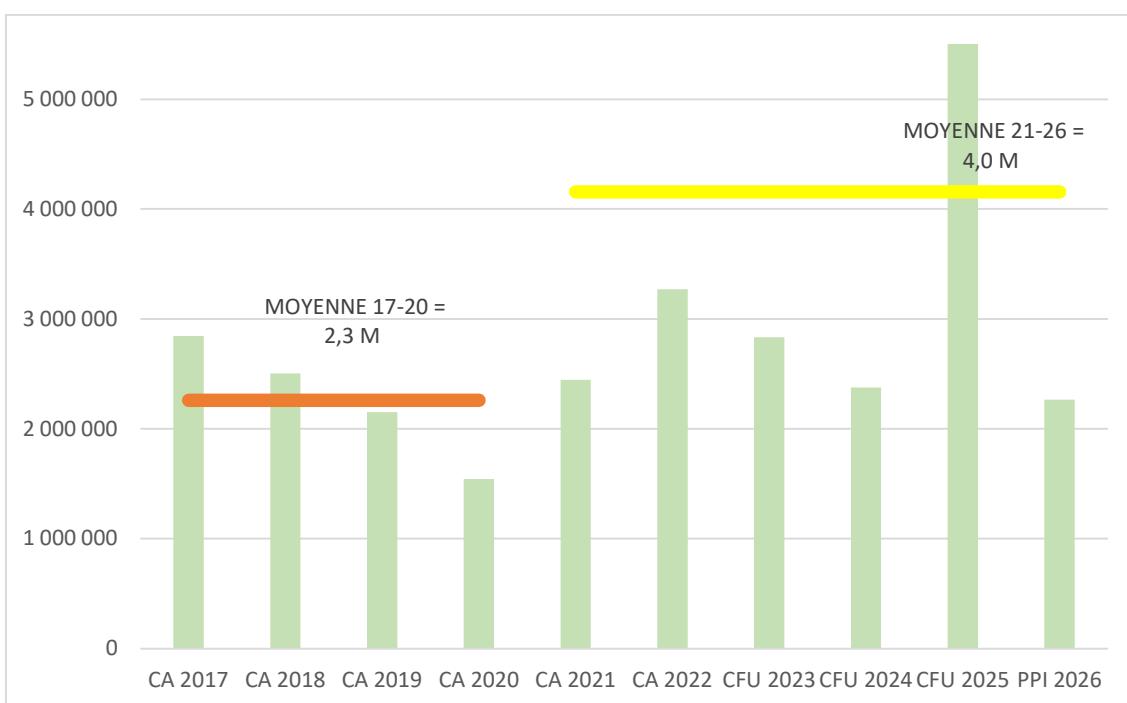
II.2.1. Des recettes pour financer les investissements



II.2.2. Les niveaux d'investissement

Un niveau d'investissement moyen de 2,3 millions a été réalisé sur le mandat précédent en maintenant les équilibres financiers de la Ville.

Le plan pluriannuel d'investissement du mandat actuel est ambitieux avec une moyenne de 4,0 millions d'investissement par an. Il sera ajusté chaque année en fonction du besoin et des capacités de la Ville.



II.2.3. Les autorisations de programme et crédits de paiements

La Ville a mis en place des autorisations de programme et des crédits de paiement pour ses investissements pluriannuels inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026.

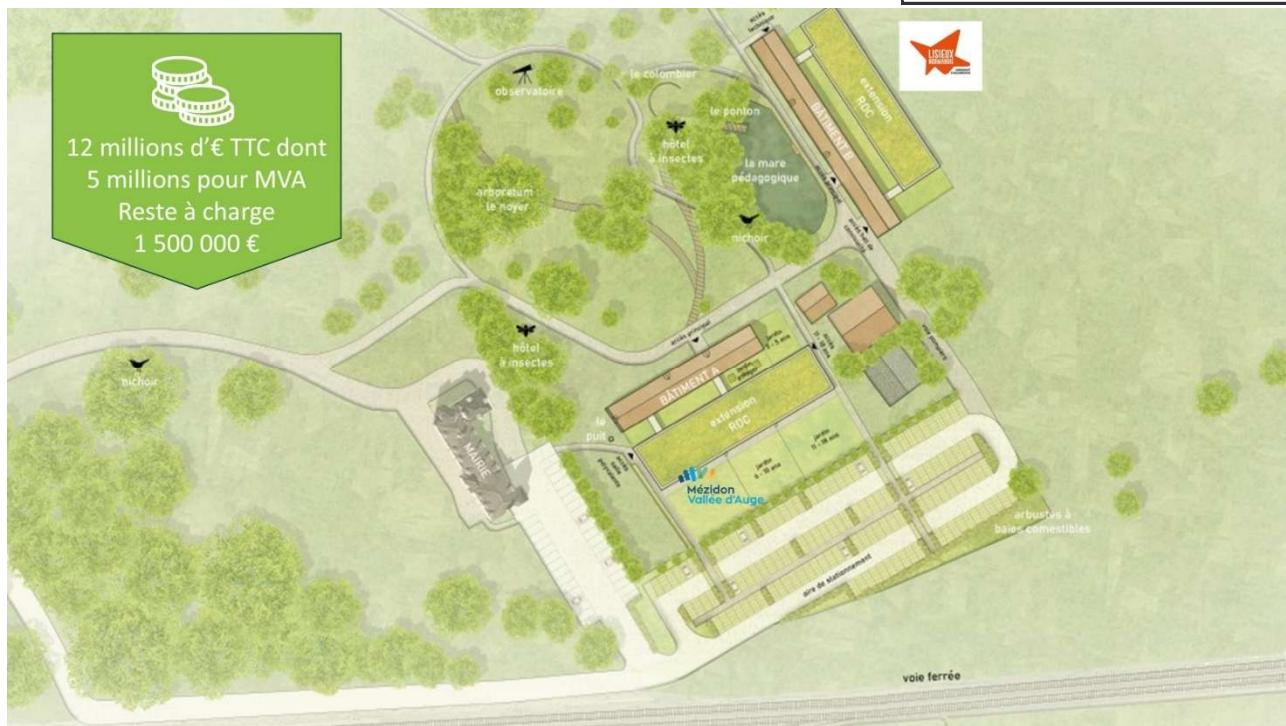
Deux opérations ont été ciblées :

N° - LIBELLE OPERATION	MONTANTS TOTAUX DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)	2022	2023	2024	2025 au 28/10/2025	2026
101 - REHABILITATION FERME DU BREUIL	CREDITS DE PAIEMENT REALISATIONS RESTES ENGAGES	5 060 000,00 € 2 699 557,79 € 1 420 487,46 €	98 700,35 € 98 700,35 € 0,00 €	9 666,51 € 9 666,51 € 0,00 €	823 126,75 € 823 126,75 € 0,00 €	3 500 000,00 € 1 768 064,18 € 1 420 487,46 €
103 - RESTAURATION PEINTURE CHAPELLE STE MARIE AUX ANGLAIS	CREDITS DE PAIEMENT REALISATIONS RESTES ENGAGES	850 000,00 € 786 479,23 € 63 520,77 €	10 728,00 € 10 728,00 € 0,00 €	30 152,68 € 30 152,68 € 0,00 €	358 469,89 € 358 469,89 € 0,00 €	450 649,43 € 387 128,66 € 63 520,77 €

II.2.4. Les grands projets











Livraison avril 2026





2 LE COEUR DU PARC

PLAN PROJET
AVP (travail en cours)



2 LA GRANDE PRAIRIE



- Se promener à l'ombre d'arbres remarquables le long de la lisière de la grande prairie,
- Laisser les enfants faire leurs aventures,
- Se retrouver pour un moment convivial.



PLAN PROJET AVP (travail en cours)



2 LA ZONE HUMIDE



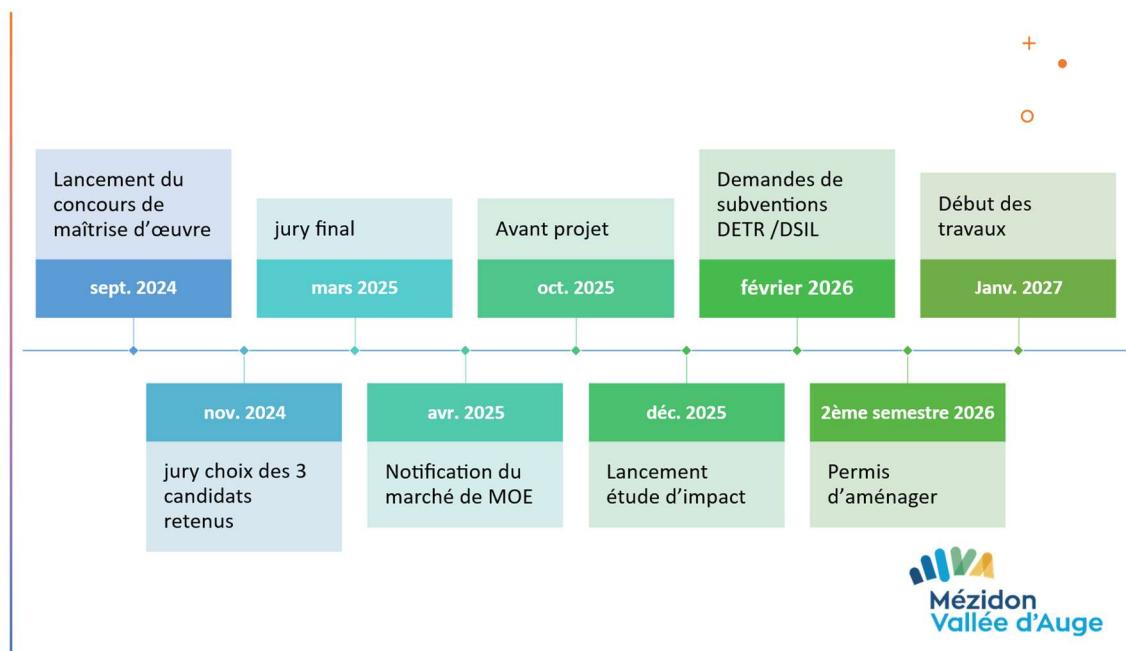
PLAN PROJET AVP (travail en cours)

- Parcourir un paysage riche et diversifié,
- Se rapprocher de l'eau,
- Favoriser le développement de la biodiversité locale.

2 LA GRANDE AIRE DE JEUX



PLAN PROJET AVP (travail en cours)



Envoyé en préfecture le 18/12/2025

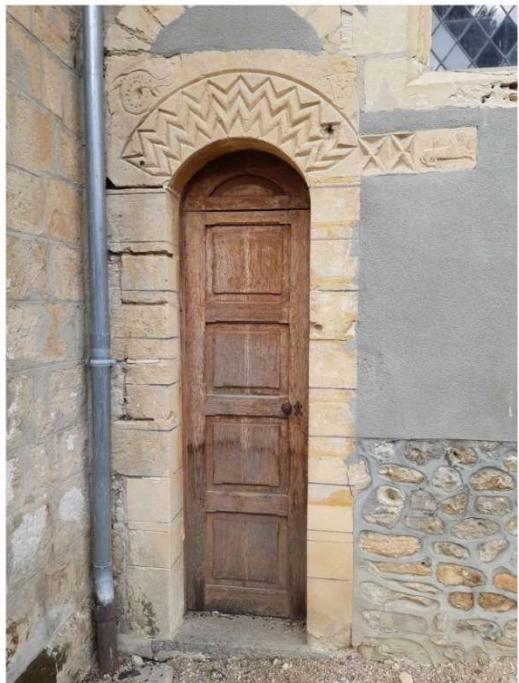
Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 014-200064996-20251209-20251209126-DE

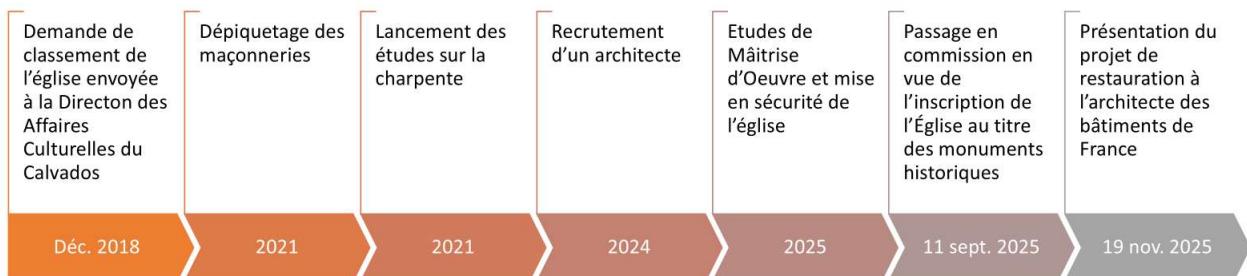
Eglise de Lécaude





Projet de restauration
en cours de validation
par la Direction des
Affaires Culturelles du
Calvados





Réfection de la couverture du Restaurant municipal



Travaux 1^{er} semestre 2026



Réfection de la couverture de La Muse et isolation des combles



 Travaux 1^{er} semestre
2026


Coût
prévisionnel
185 000 € HT



Travaux de voirie

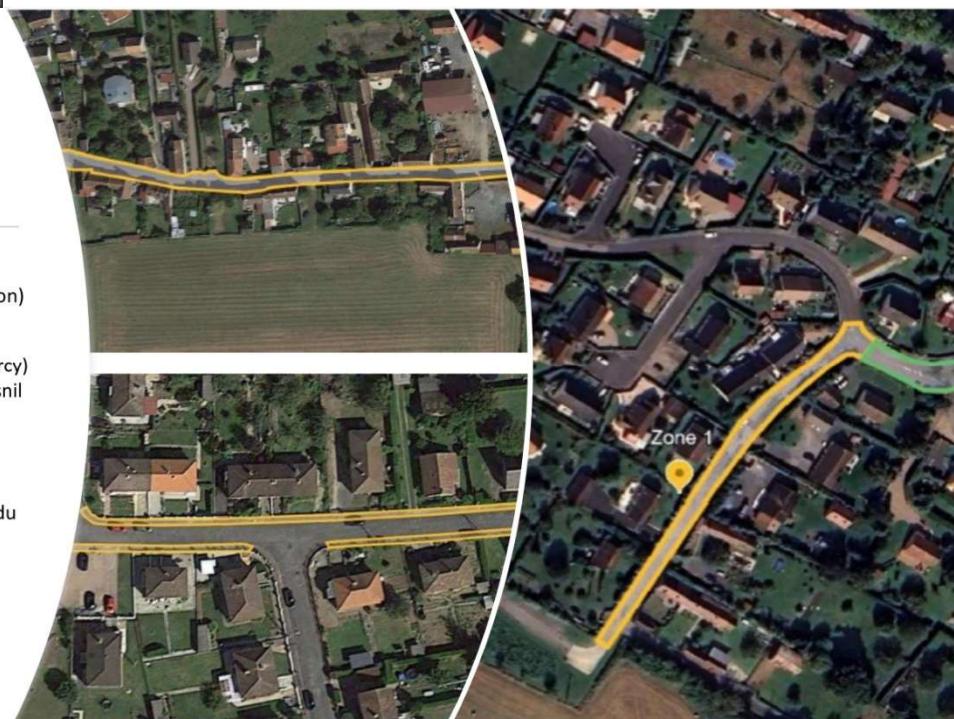
Travaux de voirie 2026

- Tranche 1 du clos Carré (Croissanville)
- trottoirs rue des Lilas (Mézidon)
- trottoirs rue des Bruyères (Magny la Campagne)
- Chemin de la Belle Pierre (Percy)
- Chemin de l'honneur (Le Mesnil Mauger)

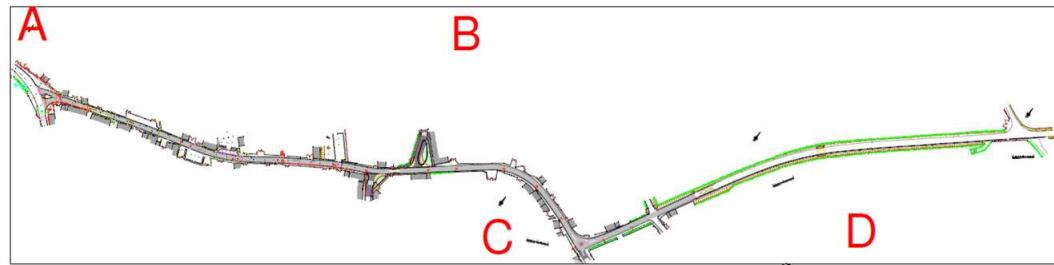
➤ 264 000 € TTC

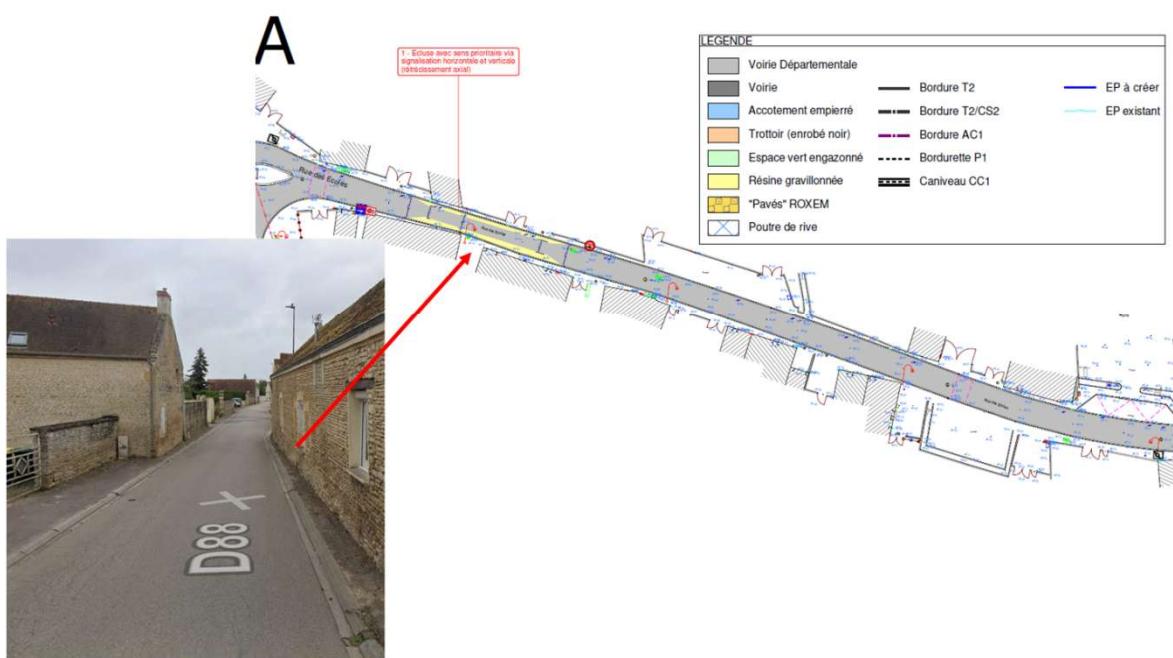
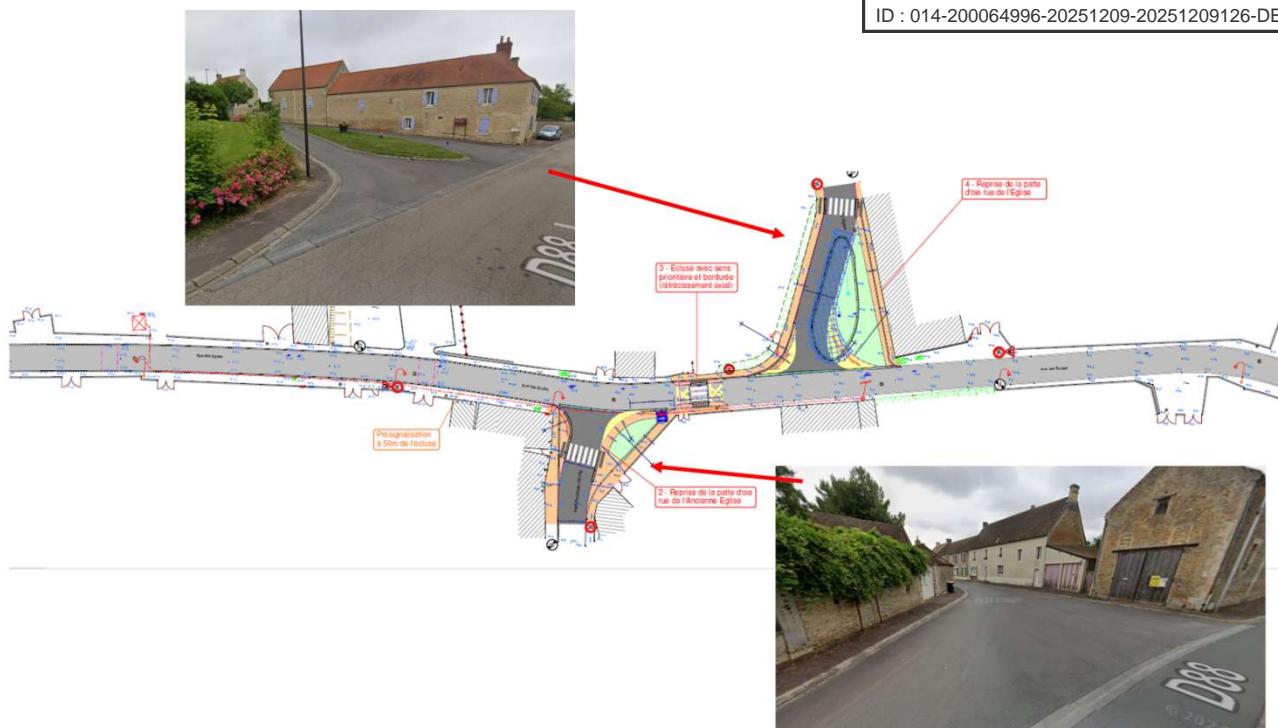
- Point à temps sur l'ensemble du territoire

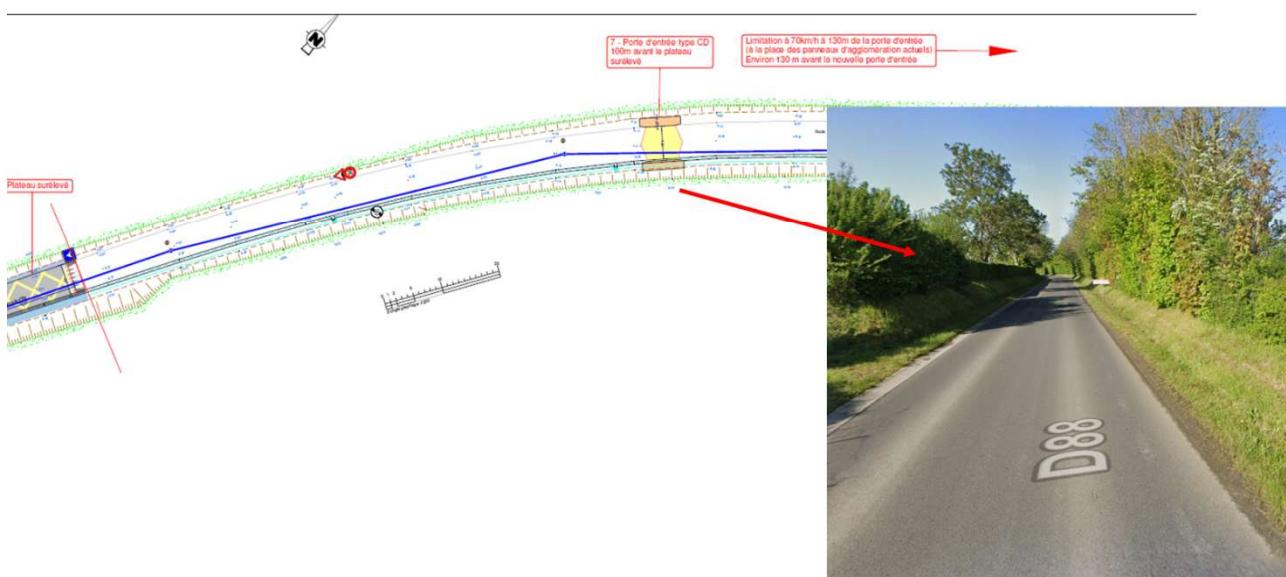
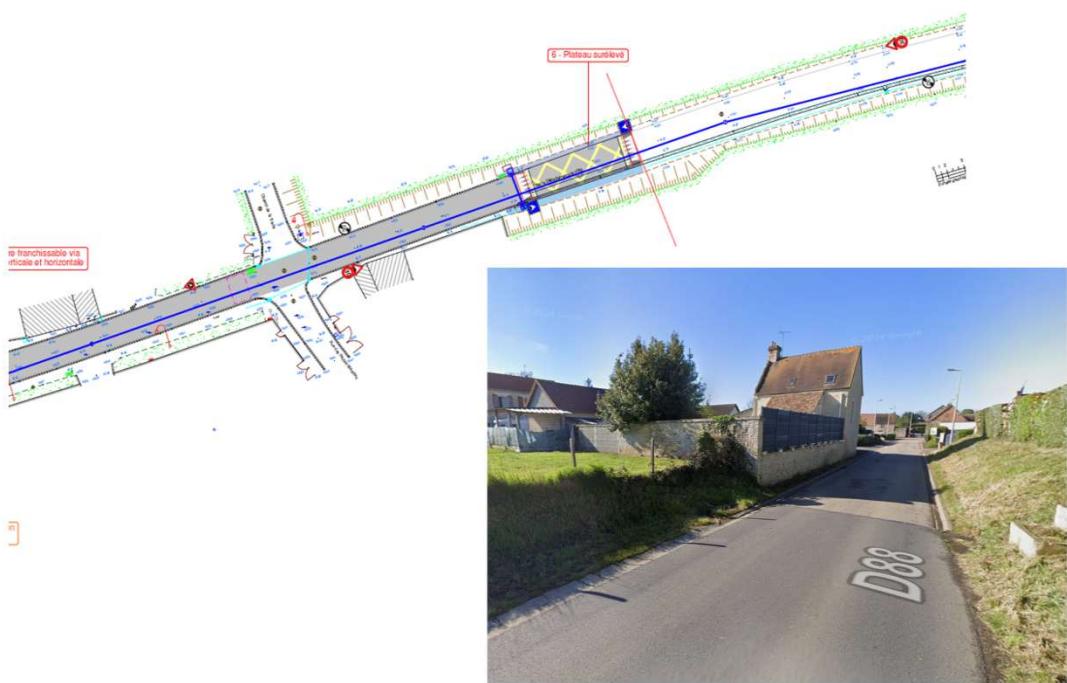
➤ 100 000 € TTC



Sécurisation de la traverse du bourg de Magny la Campagne







II.3. L'épargne et la dette

II.3.1. Les épargnes de la Ville

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer.

L'épargne brute correspond à l'excédent de la section fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors produit de cession d'immobilisation). Elle sert ainsi à financer :

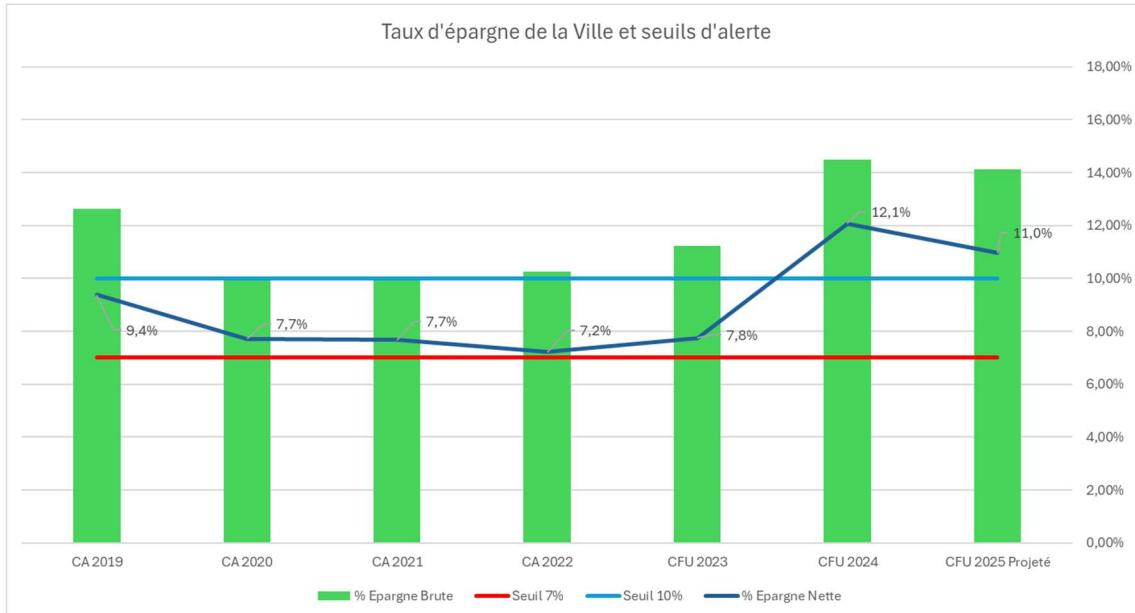
- ❖ Le remboursement du capital de la dette de l'exercice
- ❖ L'autofinancement des investissements

L'épargne nette représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice ; c'est l'excédent de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le remboursement du capital de la dette.

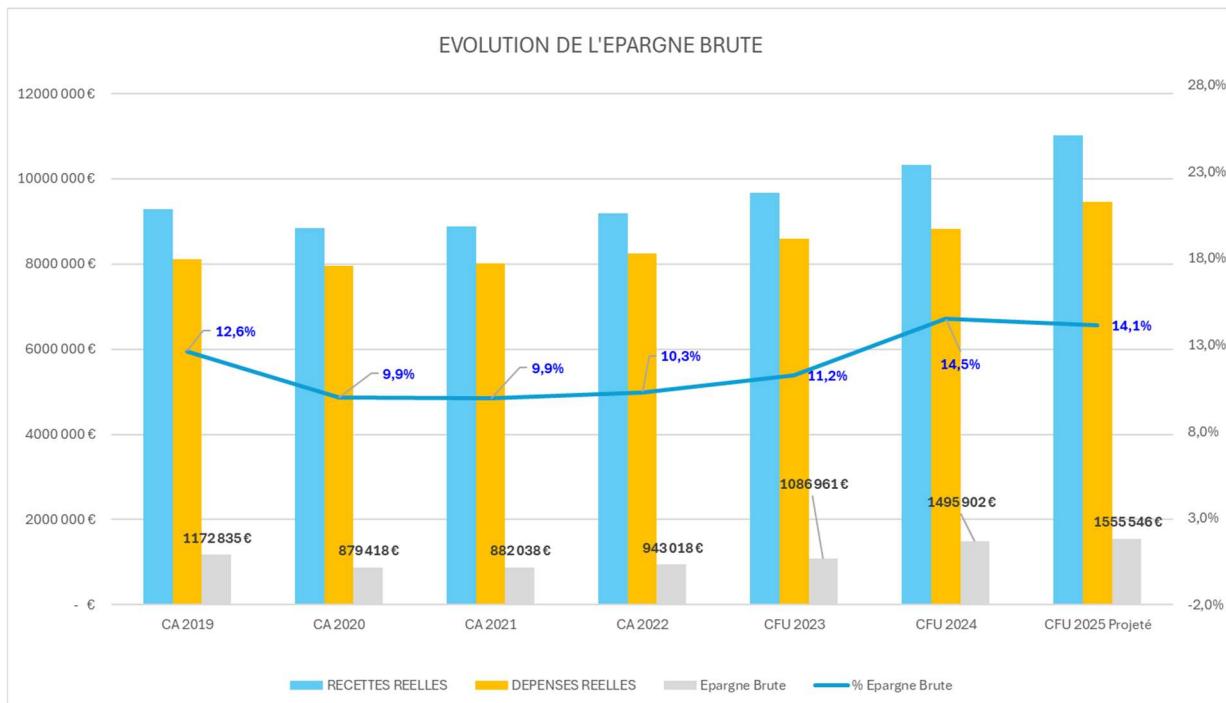
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025 Projeté
RECETTES REELLES	9 276 722 €	8 840 022 €	8 889 586 €	9 182 627 €	9 670 556 €	10 315 983 €	11 009 839 €
DEPENSES REELLES	8 103 887 €	7 960 604 €	8 007 548 €	8 239 609 €	8 583 596 €	8 820 080 €	9 454 293 €
Epargne Brute	1 172 835 €	879 418 €	882 038 €	943 018 €	1 086 961 €	1 495 902 €	1 555 546 €
% Epargne Brute	12,6%	9,9%	9,9%	10,3%	11,2%	14,5%	14,1%
Seuil 7%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%	7,0%
Seuil 10%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%
Epargne Nette - capital de la dette (16)	870 123 €	682 267 €	682 446 €	662 673 €	749 865 €	1 245 221 €	1 207 501 €
% Epargne Nette	9,4%	7,7%	7,7%	7,2%	7,8%	12,1%	11,0%
En Cours de dette 31/12/N	3 663 956 €	3 424 451 €	3 178 635 €	2 945 341 €	2 856 364 €	2 609 229 €	2 403 253 €
Cap. Désendet.	3,1	3,9	3,6	3,1	2,6	1,7	1,5

Hors budgets annexes (commerce et HSP) + Emprunt partagé CALN

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte d'épargne. Le second seuil à 7% représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir recourir à l'emprunt.



Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une commune de la strate de 10 000 à 20 000 habitants se situe à 12.0% en 2024 (source DGCL).



II.3.2. Les ratios financiers

RATIOS FINANCIERS

		MVA CA 2020 (9828)	MVA CA 2021 (9720)	MVA CA 2022 (9699)	MVA CA 2023 (9734)	MVA CA 2024 (9689)	RATIOS NATIONAUX 2024 CONNUS PAR STRATE	
		de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab					
RATIO 1	DEPENSE REELLE FONCTIONNEMENT / POPULATION	822	832	866	892	893	1 092	1 239
RATIO 2	PRODUIT IMPOSITION / POPULATION	228	235	295	324	342	621	692
RATIO 3	RECETTE REELLE FONCTIONNEMENT / POPULATION	903	918	949	994	1 024	1 311	1 450
RATIO 4	DEPENSE EQUIPEMENT / POPULATION	147	156	192	255	311	413	388
RATIO 5	ENCOURS DETTE / POPULATION	270	253	234	230	337	768	822
RATIO 6	DOTATION GLOBALE FONCTIONNEMENT / POPULATION	356	351	308	317	331	159	176
RATIO 7	DEPENSE PERSONNEL / DEPENSE REELLE FONCTIONNEMENT	56,83%	59,38%	62,04%	63,58%	62,48%	56,50%	59,20%
RATIO 9	DEPENSE REELLE FONCT + REMBOURSEMENT CAPITAL / RECETTE REELLE FONCT	93,21%	92,90%	94,24%	92,17%	90,17%	89,70%	91,40%
RATIO 10	DEPENSE EQUIPEMENT / RECETTE REELLE FONCTIONNEMENT	16,32%	17,03%	20,25%	25,71%	30,24%	31,50%	26,70%
RATIO 11	ENCOURS DETTE / RECETTE REELLE FONCTIONNEMENT	29,92%	27,54%	24,69%	23,11%	32,79%	58,60%	56,70%
	TAUX EPARGNE BRUTE	9,95%	9,92%	10,27%	11,24%	14,50%	18,80%	12,00%
	CAPACITE DESendettement EN ANNEES	3,33	2,95	2,80	2,25	2,18	3,10	6,20

Données nationales par strates issues du fichier DGCL - Actualisation en août 2025
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/les-collectivites-locales-en-chiffres-2025>

Données MVA => Portail DGFiP - Informations financières et fiscales
<https://portail.dgfp.finances.gouv.fr/>

II.3.3. La dette

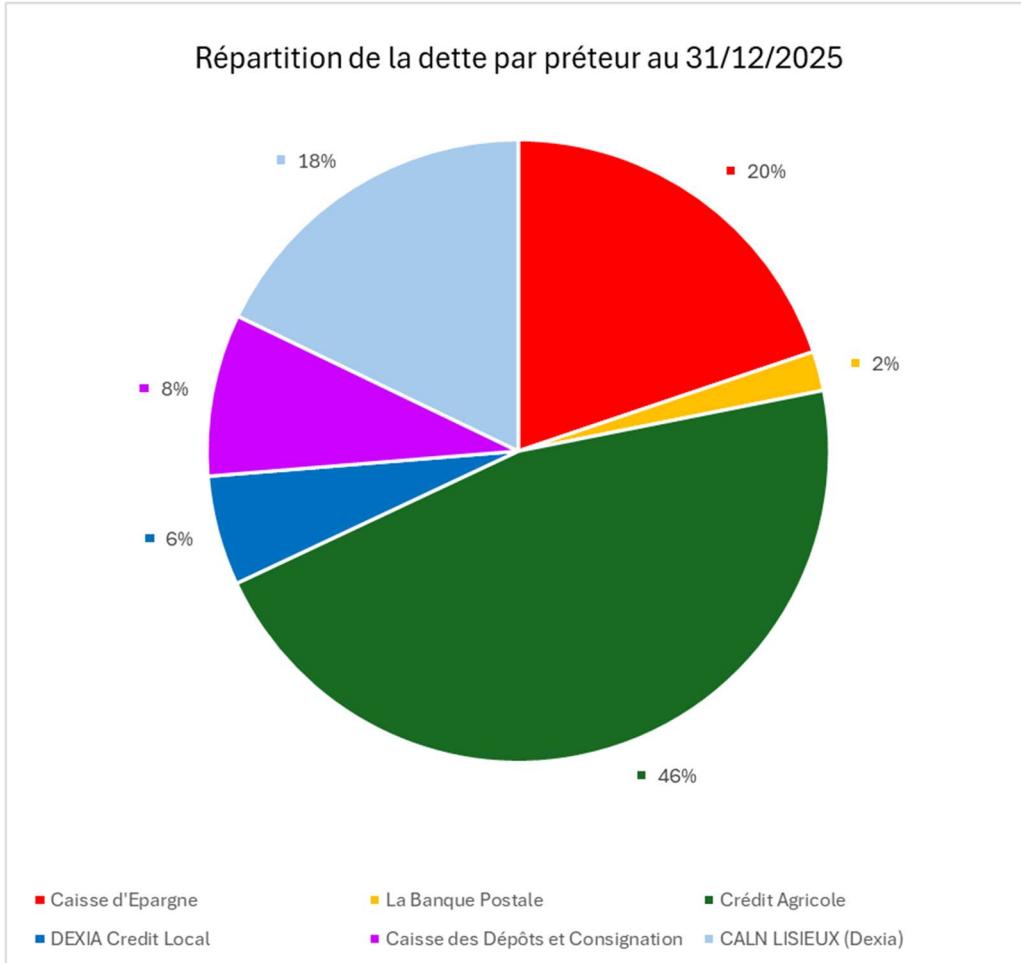
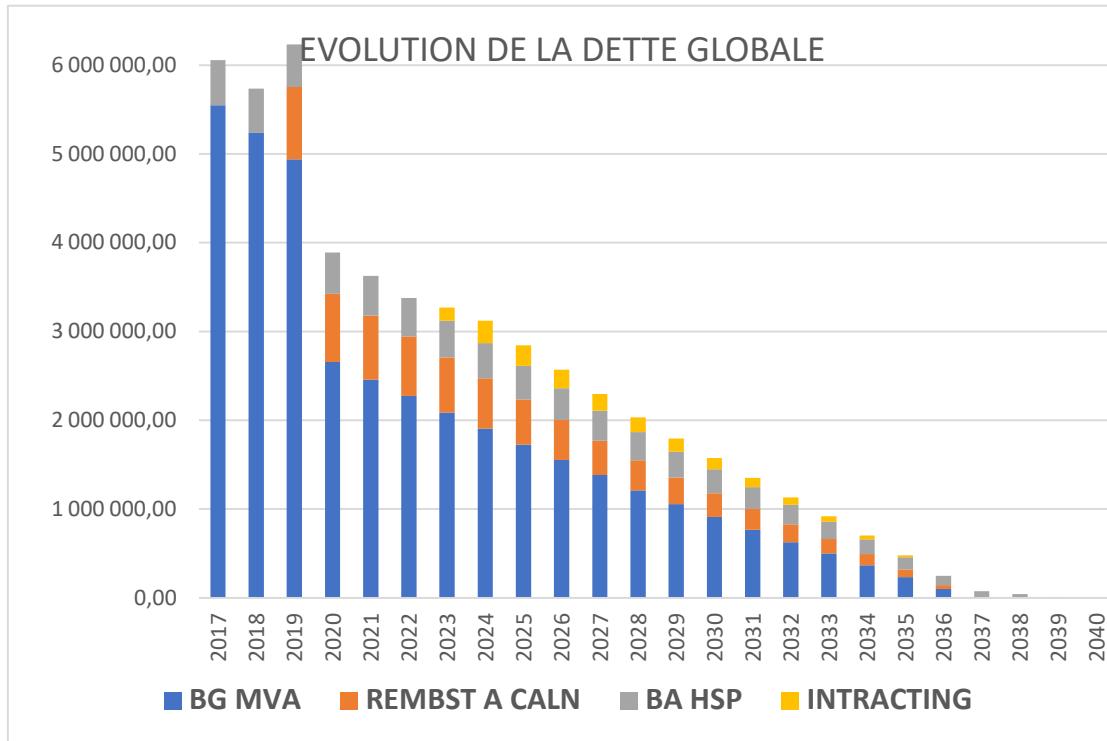


Les emprunts pour le budget principal représentent, par habitant une dette de :

Année 2025	Commune de 5 000 à 10 000 habitants		Commune de 10 000 à 20 000 habitants
	En cours au 31/12*	Par habitant	
2 852 478 €	337 €	768 €	822 €
Chiffres 2023 (source DGFiP, compte de gestion, calcul DGCL)			

*En cours de la dette comprenant l'emprunt partagé avec la CALN et l'intracting

Le cas échéant, l'objectif est de recourir à l'emprunt en 2026 sur le budget général pour financer nos projets.



II.3.4. Capacité de désendettement

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la Ville et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la Ville à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à douze ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation. Si la capacité de désendettement de la collectivité est supérieure à ce seuil, cela veut dire qu'elle devrait de nouveau emprunter pour réhabiliter un équipement sur lequel elle n'a toujours pas fini de rembourser sa dette. Un cercle négatif se formerait alors et porterait sérieusement atteinte à la solvabilité financière de la collectivité, notamment au niveau des établissements de crédits.

Pour information, la capacité de désendettement moyenne d'une commune française se situe aux alentours de **cinq années en 2024** (source DGCL = 4.7 années).

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CFU 2023	CFU 2024	CFU 2025 Projeté
INTERETS DE LA DETTE							
66111	210 170,80 €	177 818,06 €	66 371,88 €	156 489,09 €	96 514,07 €	89 719,69 €	81 594,82 €
(Emprunt CALN) - 661132	210 170,80 €	71 849,87 €	66 371,88 €	60 728,21 €	55 843,88 €	52 063,99 €	47 315,24 €
	0,00 €	105 968,19 €	0,00 €	95 760,88 €	40 670,19 €	37 655,70 €	34 279,58 €
REMBOURSEMENTS DU CAPITAL							
1641	300 041,49 €	239 504,36 €	245 815,93 €	233 294,88 €	236 814,55 €	247 134,71 €	249 176,01 €
(Emprunt CALN) - 168751	300 041,49 €	195 015,07 €	199 102,18 €	184 245,44 €	185 312,64 €	193 057,71 €	192 395,16 €
	0,00 €	44 489,29 €	46 713,75 €	49 049,44 €	51 501,91 €	54 077,00 €	56 780,85 €
EMPRUNTS SOUSCRITS	0	0	0	0	1	0	0
NB EMPRUNTS EN COURS	17	17	17	15	15	14	14
ENCOURS DE LA DETTE AU 31/12/N	4 143 690 €	3 888 835 €	3 627 010 €	3 377 020 €	3 270 632 €	3 005 340 €	2 852 478 €
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	3,5	4,4	4,1	3,6	3,0	1,9	1,9

**En cours de la dette tous budgets confondus*

La capacité de désendettement diminue depuis 2020, restant largement inférieure au seuil d'alerte. Cela témoigne d'une solvabilité financière satisfaisante.

Les orientations politiques pour 2026

- 1) Optimisation de l'action publique ;**
- 2) Renforcer la mutualisation et les groupements d'achats ;**
- 3) Poursuivre les actions en matière de rénovation énergétique (réduire les coûts de fonctionnement des bâtiments publics) ;**
- 4) Poursuivre la valorisation du patrimoine et les ventes immobilières / mobilières ;**
- 5) Le cas échéant, contracter un emprunt pour financer le Plan Pluriannuel Investissement ;**
- 6) Ne pas recourir au levier fiscal.**

En résumé, le budget 2026 s'inscrit dans un contexte financier, de plus en plus contraint, où il est demandé aux collectivités d'augmenter leur contribution. Au-delà, ce débat d'orientation budgétaire est l'occasion de souligner le changement radical d'environnement des collectivités territoriales dans les prochaines années. Aussi il convient de s'interroger sur la pertinence de chaque opération, l'utilité pour les habitants de chaque service public.

Il est obligatoire de repenser l'action publique locale, de la rendre toujours plus efficiente et d'avancer sur des pistes concrètes de progrès et de mutualisation entre les services municipaux et communautaires.

Toute orientation et tout changement de politique publique doit permettre d'en mesurer les effets induits sur le budget de la ville. Plus que jamais, c'est le sérieux budgétaire dans la gestion de notre dépense publique qui caractérise la gestion de la ville.

Depuis la création de la commune nouvelle et l'action de la mandature actuelle, les efforts sollicités nous permettent aujourd'hui de récolter les fruits d'une saine gestion.

Lexique

- AESN	Agence de l'Eau Seine Normandie
- BCE	Banque Centrale Européenne
- CNAS	Comité National d'Action Sociale
- CNFPT	Centre National de la Fonction Publique
- DETR	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (fusion de la DGE - Dotation Globale d'Equipement et de la DDR - Dotation de Développement Rural)
- DGF	Dotation Globale de Fonctionnement
- DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
- DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DSIL	Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- DSR	Dotation de Solidarité Rurale
- DSU	Dotation de Solidarité Urbaine
- EPCI	Etablissement de Coopération Intercommunale
- FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
- FDPTP	Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle
- FMI	Fonds Monétaire International
- FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
- FPIC	Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- LPFP	Loi de Programmation des Finances Publiques
- PLF	Projet de loi de finances
- OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
- PIB	Produit Intérieur Brut
- PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
- TDIL	Travaux d'Intérêt Local
- TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- TH	Taxe d'habitation
- TFB	Taxe Foncier Bâti
- TFNB	Taxe Foncier Non Bâti
- TFPB	Taxe Foncière des propriétés bâties